

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Qui fait passer Montréal pour ville malpropre?

N'est-ce pas celui qui proclame qu'étant sale elle ne se lave pas et ne se lavera pas? — M. Brodeur s'enlise un peu plus — Organisons vite le syndicat de la police — L'oeuvre qui importe c'est d'enrayer la pourriture.

M. J.-A.-A. Brodeur dit ce matin, dans une entrevue à la Gazette, qu'il ne congédiera pas M. Bélanger.

C'est exactement ce que nous prévoyions. Aussi bien M. Brodeur ne peut-il pas renvoyer le surintendant de la police qui sait trop, pour n'être pas tenté de le dire, ce que M. le juge Coderre souligne d'un trait flamboyant dans son rapport, à savoir que c'est M. Brodeur, M. Desroches, M. Bédard, M. O'Connell et M. Jarry qui sont directement responsables de la mauvaise administration de la police.

M. Brodeur a dénoncé le coût du rapport. Il est en train de prouver qu'il aura coûté, en effet, trop cher, car il est certain que moins il aura produit d'effets et plus il aura coûté cher.

Quant à la prostitution, M. Brodeur n'a pas non plus de politique. Et tant qu'il restera là, elle continuera de jouir de la tolérance en marge de la loi. Pourquoi? Voilà ce que le public va commencer à se demander, surtout depuis qu'il a été question au conseil des fonds électoraux provenant du Red Light.

M. Brodeur s'indigne que l'on ait fait à Montréal une mauvaise réputation. N'est-ce pas, au premier chef, l'administration? Montréal figure parmi les profiteurs du vice (voir rapport Coderre) et l'administration ne fait rien pour faire cesser ce scandale.

Au surplus, ce ne sont pas les gens qui se lavent souvent et qui se lavent bien qui ont la réputation d'être sales, mais ceux qui croupissent dans leur crasse et qui la nient.

L'enquête de la police a donné à Montréal l'occasion de se laver. Le bain est prêt, bouillant et efficace. C'est le rapport Coderre qui le fournit. L'opinion publique ne demande pas mieux que d'y voir plonger l'administration de la police. C'est M. Brodeur qui la retient; c'est donc grâce à lui qu'il est su que Montréal est sale et que Montréal — ce qui est plus dégoûtant encore — ne se lave pas et ne veut pas se laver.

* * *

Quelle solution peut-on attendre?

L'exécutif peut s'accrocher à son poste. Le conseil n'a pas le pouvoir de le suppléer. Et, restant au pouvoir, il peut continuer de gaver et de corrompre le petit nombre d'électeurs dont il dépend. Conséquemment, rien ne nous garantit, pour prendre un cas concret, que dans son petit quartier M. J.-A.-A. Brodeur ne sera pas réélu. Cela dépend de bien des circonstances, et entre autres de la qualité de l'adversaire qui se présentera contre lui.

On ne peut rompre ce cercle vicieux que par des moyens violents, c'est-à-dire en contraignant l'exécutif par des manifestations tellement impressionnantes, qu'il ne saurait se méprendre sur leur sens, qu'il doit déguerpir.

A qui la faute si le public de Montréal en est réduit à cette situation pénible et quasi anarchique, sinon à la députation et à l'administration provinciale qui en est la maîtresse absolue?

Le parlement de Québec a siégé plus de deux semaines après la publication du rapport Coderre. Dès le premier instant de cette publication nous avons écrit qu'il fallait amender la charte afin de donner au conseil le pouvoir de démettre l'exécutif pour certaines causes à définir et notamment dans le cas où il refuserait de se conformer aux suggestions d'un rapport d'enquête.

La législature, toute la législature, l'incompréhensible opposition comme le reste de la députation, n'a pas bronché.

Il faut désormais attendre que le sentiment public prenne corps et s'organise, ce qui ne s'est guère vu souvent à Montréal.

En attendant cette éventualité d'une action concertée, il nous semble que toutes les associations nationales devraient s'efforcer d'assainir et de fortifier la police.

Celle-ci, dit M. Brodeur, souffrait naguère du fait que, au temps de l'union, elle avait deux chefs; et chacun sait qu'elle n'en doit avoir qu'un pour bien fonctionner.

M. Brodeur, qui ne peut certes faire figurer l'adresse au nombre de ses qualités, a pris depuis quelque temps l'habitude de faire ressortir ses propres fautes.

La police, dit-il, ne doit avoir qu'un chef: l'union abolie, elle a continué d'en avoir deux — à moins que M. Brodeur ne veuille pas compter le chef Bélanger lui-même — à savoir le surintendant et l'exécutif — l'exécutif qui s'immiscie dans les moindres détails, l'exécutif qui, par exemple, un jour d'élection ordonnait au chef, en violation de la loi, de séquestrer un citoyen qui pouvait nuire à un candidat.

M. Brodeur a bien raison de redouter un syndicat de la police et c'est parce qu'il le redoute et parce qu'il a raison de le redouter qu'il faut se hâter de le constituer. Non pas évidemment sur les bases anarchiques de l'Internationale mais sur les bases saines et solides d'un syndicat national qui subordonne l'intérêt particulier à l'intérêt général, qui contraindrait les syndicalistes à déposer l'arme redoutable de la grève en faveur de l'arme efficace aussi mais ordonnée et réglée de l'arbitrage à sanction obligatoire.

On peut compter que du jour où fonctionnera un syndicat catholique, bien inspiré, bien commandé, bien dirigé, l'ère des promotions, basées sur le favoritisme, l'ère des interventions illicites de l'exécutif dans l'administration de la police, l'ère de la compromission envers le vice sous toutes ses formes et envers la débauche, notamment, aura des chances de se terminer.

Le groupe syndicaliste tiendra à établir la promotion selon le mérite, à sauvegarder la bonne réputation de ses membres, à vider le corps de police d'éléments indésirables. Et il aura aussi le courage et les moyens de mettre le public au courant des abus qu'il voudra et qu'il devra dénoncer.

M. Brodeur a bien raison de redouter un syndicat de la police — s'il est formé en ce sens.

Et c'est encore là, en attendant les élections générales, que l'on peut opérer les réformes les plus promptes.

Les bons éléments ne manquent pas dans les rangs de la police, tout au contraire. Tout ce qu'ils attendent pour agir, c'est un encouragement du public et surtout des plus hautes autorités morales.

Qu'on n'oublie pas que la débauche pourrit le coeur et le corps de la race et que cette pourriture s'étendra de Montréal à toute la province. L'enrayer, c'est l'oeuvre essentielle, autrement plus pressée encore que l'agrandissement de l'Université.

Louis DUPIRE.

L'actualité

"Cordonnier est toujours mal chaussé"

J'ai le grand bonheur de connaître un maraîcher des environs de la gare l'un des après-midi les plus

tomates et de cresson s'animait, prenait une physionomie, presque une personnalité. Il y avait des plantes capricieuses et d'autres basses, certaines qui se rebiffent, jusqu'à ce que le soleil du printemps les rende toutes folles et leur infuse une irrésistible envie de pousser.

Le même esprit d'observation, il l'appliquait aux hommes et comme il nous reconduisait vers la porte il philosophait sur le tarif. Ce n'est pas l'endroit de rappeler tout ce qu'il disait, c'est un trait seulement que je veux marquer: "Nous aurons comme député autrefois, M. Monk. Vous l'avez connu? M. Monk était un homme qui s'intéressait à nous et quand il s'agissait de faire des recommandations à Ottawa au sujet du tarif, c'est lui qui préparait notre requête et qui, enfin, nous disait qu'il fallait faire. Nous avons eu ensuite d'autres députés. Ce n'est plus la même chose. Nous sommes allés voir l'actuel et il nous a dit: "Je voudrais bien que vous me prépariez quelque chose."

Et c'est tout la fonction du député que de connaître les intérêts de ses commettants, aussi bien qu'eux. N'est-il pas la pour les interpréter, pour les représenter? L'histoire de mon maraîcher me revenait à l'esprit en lisant récemment une sortie d'un député du nord — c'est du nord maintenant que nous vient la lumière! — contre l'industrie de la chaussure.

Il accusait les industriels de mauvaise foi et prouvait par des statistiques concluantes qu'ils n'avaient pas — si ces statistiques sont exactes — motif de se plaindre.

J'ai rencontré ce matin un cordonnier et lui ai demandé naturellement ce qu'il pensait de la sortie de notre lion du nord. "Quelle porte à faux sur bien son sur tous les points. Tiens, j'apprends justement qu'à quelques pas du quartier de notre député, la plus vieille et sûrement l'une des plus considérables industries de chaussure du Canada doit incessamment fermer ses portes. — Mais votre association doit sans doute préparer une réponse? — Le devons-nous? Nous sommes intéressés. On peut croire que nous plaçons pour notre clocher. Vous savez, peut-être que l'industrie de la chaussure se trouve surtout groupée dans deux comités. Or, à Montréal, nous avons un député, un M. Robitaille ou Robitaille, je ne sais pas au juste. À Québec, l'industrie possède aussi un défenseur attitré dans la personne considérable du ministre de la justice. Or, le propre du ministre de la justice, c'est de ne pas vouloir de rendre justice à ses commettants comme ce devrait aussi être le propre de notre député, puisque nous l'éluons, patrons et ouvriers de la chaussure, un peu pour ça. Ne croyez-vous pas que nous défendons, c'est un peu faire sa besogne? Il est vrai que nous pouvons avoir tort et le député du nord, raison. Mais dans un cas comme dans l'autre, n'est-ce pas à lui de se prononcer? Si peu qu'il vienne dans son comité pendant les sessions, il doit pourtant savoir que l'industrie est gravement compromise. Et il nous semble que comme député, il est tenu d'être au courant des livres bleus et de savoir si oui ou non les statistiques citées par son collègue sont exactes. Mais, conclut-il, sur un ton de lassitude, ce n'est pas pour rien que le proverbe prétend que cordonnier est toujours mal chaussé."

* * *

D'où il ressort qu'il y a toujours

et qu'il y aura probablement toujours des députés de qui on continuera de se demander ce qu'ils vont faire à Ottawa, sinon y chercher leur chèque d'indemnité et peut-être aussi faire ces bons électeurs dont l'utilité cesse entre les élections pour laisser place à la "nuissance".

NEMO

Bloc-notes

Nouveau coup de cloche

Le Secrétaire d'Etat Affaires étrangères, M. Austen Chamberlain, affirme que l'Europe s'achemine "lentement mais sûrement vers une nouvelle catastrophe", autrement dit, une nouvelle guerre. D'autre part, on annonce l'arrivée prochaine, en Canada, du Field-Marshal Haig. Nos mœurs de feu s'apprentissent à la pistolet, à la sérénade et à profiter de son passage pour activer les préparatifs militaires. Tout cela marque la nécessité de préparer la résistance; sinon, un beau matin ou, plutôt, un triste matin, nous nous réveillerons en pleine guerre, comme en 1914. Si nous voulons la paix, détruisons les germes de guerre.

Et les mentons?

Un échevin propose l'inspection des boutiques de barbier — pardon! des studios d'artistes capillaires! — afin d'empêcher qu'elles ne servent à des opérations louches du genre de celles qu'a révélées l'enquête sur la police. L'idée est bonne. Mais tandis qu'on y est, ne pourrait-on penser un peu aux éléments de l'hygiène? Les barbiers d'Europe sont beaucoup plus modestes que les nôtres dans le choix des chaises, des miroirs et des instruments de torture; mais ils se préoccupent davantage de désinfecter leurs outils, de mettre du linge propre au cou de leurs patients et de leur promener un biseau propre sur la figure. Que de maladies de la peau, et d'autres, ont leur origine dans les machines compliquées et rarement nettoyées de nos boutiques de barbier!

La session d'Ottawa

M. Motherwell défend le budget

Le ministre de l'agriculture est libre-échangiste en principe, mais il est avec la protection des accords commerciaux — A propos du chemin de fer de la Baie d'Hudson — M. Chaplin attaque le traité franco-canadien — Londres et les patates de l'Île-du-Prince-Edouard.

Par Léo-Paul DESROSIERS

Ottawa, 7. — Le seul député de l'Île du Prince-Edouard qui n'ait pas encore parlé sur le budget a pris la parole aujourd'hui, M. MacKinnon, à l'apparence d'un gros marchand de campagne enrichi et prospère et qui, dans la force de l'âge, se serait lancé dans la politique. Aujourd'hui il a entretenu la Chambre de toutes sortes de questions et surtout des patates, ce tubercule fameux dans les provinces de l'est du Canada.

L'Île du Prince-Edouard ne sait plus où mettre ses patates aujourd'hui, bien qu'elles soient de toute première qualité et qu'elles aient une saveur à nulle autre pareille. Le reste du Canada est trop éloigné de l'Île pour acheter ces pommes de terre. Les États-Unis ont imposé un droit très élevé, et maintenant c'est l'Angleterre qui vient d'imposer l'embargo. Elle ne veut plus manger de patates canadiennes parce qu'elles apporteraient chez elle la bestiole du Colorado, ou la "bête à patates". Cette histoire de bête à patates est une histoire à dormir debout, prétend M. MacKinnon, et l'Angleterre est mal venue de s'en servir. L'Angleterre importe les patates européennes, par exemple, sur lesquelles croissent et se développent au moins 150 variétés de bêtes à patates, et elle ne s'en formalise pas le moins du monde. Pourquoi fait-elle la moue devant la nôtre puisque nos entomologistes démontrent que la bête à patate ne suit pas le tubercule, mais s'enfoncent prudemment sous terre aussitôt que le feuillage de la plante se dessèche et meurt?

Après cette sortie contre l'Angleterre, M. Chaplin, député de Lincoln, Ontario, prend la parole. M. Chaplin, est célèbre pour ses attaques contre le dernier traité que notre gouvernement a signé avec la France. Il y revient tous les ans, sur le budget, et dépense une somme énorme de travail à analyser les statistiques pour prouver que nous avons fait un mauvais marché. Tous les articles du traité y passent. Mais M. Lapointe défend avec courage et souvent avec succès son enfant chéri contre les attaques des gens hostiles.

Aussi M. Chaplin, qui est volontiers agressif, cherche-t-il bataille partout. Il provoque les libéraux qui continuent à l'ignorer. Il provoque aussi les progressistes qui résistent moins, acceptent le défi et l'embarassent à de certains moments plus qu'il ne l'aurait pensé. M. Chaplin s'en prend tout d'abord à M. Thornton. Le C. N. R. ferait mieux de ne plus construire de stations de radios, d'installer des radios dans les trains ou de préparer des champs de golf pour amateurs. C'est une folie, prétend-il, et qui conduit à une concurrence injuste entre chemins de fer.

Ensuite le député de Lincoln donne des coups de dents dans le budget de M. Robb. M. Fielding pour sa part, avant de déclarer un surplus ou un déficit, faisait entrer en ligne de compte nos dépenses ferroviaires. En 1922, il ajoutait 81 millions à la dette du pays, et

en 1923, 49 millions. Mais ce gouvernement ne fait pas la même chose. Il n'a même pas ajouté à la dette publique les deux sommes précédentes, lorsque M. Fielding avait déclaré que c'était ce qu'il fallait faire.

M. Chaplin approuve aussi le tarif sur le charbon. Le gouvernement l'a imposé à son corps défendant, mais il a eu raison. La Nouvelle-Écosse ne doit pas oublier cependant que ce qui est bon pour elle est bon pour le reste de l'Ontario et de Québec. Il y a, là aussi, des ouvriers à protéger et des producteurs de légumes et de fruits.

M. Chaplin croit que l'Ontario aura quelques petits mots à dire au gouvernement, à la prochaine élection, au sujet de la taxe sur l'exportation de l'énergie électrique. Certaines municipalités de l'Ontario se verraient obligées d'acquiescer elles-mêmes ce traité, et les conservateurs font une grosse campagne sur ce point, dans la province voisine.

Après avoir tenté de prouver que le tarif n'est pas toujours une taxe, et que dans la plupart des cas, c'est le producteur lui-même qui paie cette taxe, M. Chaplin en vient au traité avec la France. Exportations et importations ont baissé durant la dernière année; M. Chaplin y voit la confirmation de ses craintes. Ce traité, ajoute l'orateur, permet l'importation d'objets de luxe sous l'empire de tarifs réduits. Or, ce sont précisément ces objets de luxe qui devraient payer une taxe plus élevée. Le pays perd de ce chef une somme de deux millions en revenus, et que les gens fortunés pourraient bien payer. Enfin le traité n'a pas fait pénétrer notre beurre frais en France, il n'y a fait pénétrer ni le lait condensé ni les fruits secs du Canada.

* * *

L'ineffable M. Motherwell prend alors la parole. Le programme conservateur lui rappelle cette vallée biblique parsemée d'ossements blancs et desséchés. Ces ossements, chis et desséchés. Ces ossements, les conservateurs voudraient les revêtir de chair vivante et en fabriquer des corps vivants. Mais jamais aucun homme n'a réussi à ressusciter les morts. Les conservateurs, ajoute M. Motherwell, ne veulent pas d'élections, tout au fond de leur coeur; et aucun bluff ne pourra leur faire croire le contraire. Il ne voit aucun signe d'élection dans l'air pour sa part, bien que conservateurs et progressistes repèrent actuellement leurs vieilles clôtures. Il est préférable d'attendre encore.

M. Motherwell, comme un bon vieux papa, fait des vœux de M. Marier, député de St-Laurent-St-Georges. "Je le suis depuis qu'il est en Chambre, dit M. Motherwell, et je trouve qu'il y a beaucoup de bon en lui. Quelquefois il trébuche, mais son intention est bonne. Son projet de politique d'équilibre entre les parties du pays a tant de bon que les conservateurs veulent en faire leur crédit politique. C'est précisément ce dont nous avons besoin". Cet éloge de M. Marier par un ministre, à fort surpris, car on croyait que le cabinet n'aimait pas trop le député frondeur et indépendant qu'est M. Marier.

M. Motherwell a aussi passé une longue heure à expliquer les mérites du chemin de fer de la Baie d'Hudson, la route de l'avenir. Mais en la construisant, on a commis une faute. On a fait aboutir la route à Fort-Nelson lorsqu'on aurait dû choisir Fort-Churchill. Ce dernier endroit est un port de mer idéal et l'autre le plus mauvais endroit qui puisse se trouver. Le ministre de l'agriculture ne s'explique pas l'erreur monumentale que les ingénieurs ont commise au détriment du pays. Cette erreur, il faut la réparer la plus tôt possible. Enfin, M. Motherwell parle du projet avec tant d'enthousiasme que M. Meighen lui demande s'il a l'intention de se présenter prochainement dans le nord de la Saskatchewan.

Suite à la deuxième page

"Dix fondatrices canadiennes"

On annonce la publication prochaine, aux Éditions du "Devoir", d'une nouvelle brochure, d'un format élégant, qui verra prendre place à côté des Missionnaires d'Acadie.

Cette brochure de soixante pages enroulées portera un double titre: Dix fondatrices canadiennes — Profils mystiques. C'est l'oeuvre de Mlle Marie-Claire Daveluy, de la Société Historique de Montréal. Le texte de Mlle Daveluy sera précédé d'une préface du R. P. Louis Lande, S. J. Il sera illustré du portrait des diverses fondatrices.

Les fondatrices qui font le sujet de l'étude de Mlle Daveluy sont: Mlle Marie-Claire Daveluy, de la Société Historique de Montréal; Mlle Marie-Joseph, fondatrice des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge;

Mlle Catherine-Aurèle, du Précieux-Sang, fondatrice des Soeurs du Précieux-Sang;

Mlle Marie-Léonie, fondatrice des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Cela suffit à dire la variété et l'intérêt qu'offrira cette brochure.

La campagne des trois sous

REMERCIEMENTS

L'administration du Devoir remercie cordialement tous ceux de nos amis qui lui ont envoyé, pour la diffusion de notre numéro de Pâques, des listes d'adresses. Le succès correspond à ses espérances. Ce numéro, qui contiendra un supplément illustré demi-format ordinaire, en plus du journal régulier, sera très varié et contiendra de nombreux articles inédits. Il se vendra trois sous, comme le journal ordinaire.

Réplique de M. le juge Coderre au président de l'exécutif

Au sujet de trois incidents "secondaires" de l'enquête de la police — Exemple de l'influence échevinale dans le cas de M. Montmarquette — Le lieutenant McGee a eu toutes les chances de se défendre — Pourquoi M. le juge Coderre a consenti à entendre les experts de Chicago.

"M. Brodeur m'attaque avec violence et avec une injustice qui ont étonné plusieurs de ses confrères du Barreau".

M. le juge Coderre, qui a présidé l'enquête sur la police de Montréal, nous fait tenir la déclaration suivante:

"Peut-être pour expliquer à l'avance l'attitude qu'il entend prendre à l'égard de mon rapport et des recommandations qu'il contient, M. Brodeur, président du comité exécutif, aurait déclaré au conseil lundi qu'il attend "une seconde édition revue, corrigée et... diminuée".

Je ne vois pas qu'il y ait lieu pour moi de le satisfaire sous ce rapport, puisque, après trois semaines d'examen à la loupe, tout ce que M. le président a trouvé en fait de "petites bêtes", ce sont trois incidents fort secondaires — dans un rapport qui en relate et étudie près d'une centaine — et qu'il est lui-même forcé de rapporter avec inexactitude pour réussir à trouver matière à grief.

Je dis "avec inexactitude", car je veux continuer à user d'un langage courtois à l'adresse de M. Brodeur, même quand il m'attaque avec violence et une injustice qui ont étonné plusieurs de ses confrères du barreau.

Il n'est pas douteux que si M. le président de l'exécutif avait été à ma place, dans plusieurs cas, les conclusions eussent différé des miennes, particulièrement au chapitre des responsabilités. Aussi, je ne songe pas à m'élancer outre mesure de l'interprétation qu'il donne au témoignage de Mme Germain, avant la correction apportée par celle dernière, correction que je me suis empressé d'accepter et de transmettre dès qu'elle m'a été offerte.

L'INCIDENT MONTMARQUETTE

Quant à l'incident Montmarquette, j'invoquerai M. Brodeur, avant de prétendre que je ne suis pas libre ou que je ne me suis pas donné la peine de lire les dépositions, à relire lui-même le témoignage de ce témoin.

Voici ce que ce dernier déclare: (pp. 4212-13)

"Je suis allé voir le chef en différéntes occasions et je lui ai demandé pourquoi cela prenait tant de temps cela? (à obtenir la position de constable qu'il sollicitait). "Il me dit: "Il y en a peut-être d'autres sur la liste avant "vous, cela va par tour de rôle. "Deux mois après, je suis revenu, et le chef m'a dit: "Vous n'êtes pas encore entré, je ne comprends pas cela, il y en a plusieurs qui sont engagés après vous et qui sont à l'ouvrage et qui travaillent dans le moment". Je lui ai dit: "Cela me cause un dommage considérable, parce que je me trouvais arrêté de travailler, j'ai perdu presque une semaine de mon temps pour ce trajet-là."

"Qu'est-ce que vous a dit le chef?"

"Il m'a dit: "Vous ne connaissez pas un échevin, quelque chose que vous pourriez aller voir?" Je lui ai dit: "Pourquoi cela?" "Si vous engagez, pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt?" Il m'a dit: "Si vous connaissiez l'échevin, peut-être que cela irait mieux."

Montmarquette était sous la fausse impression qu'il était déjà engagé comme agent de police, et c'est ce que j'ai compris, même avant les explications données ensuite par M. Brodeur en ce sens, et qu'il me reproche à tort d'ignorer.

Je les ai si peu ignorées que dans mon rapport, je cite cet incident, (p. 67) non pour reprocher à l'administration de n'avoir pas, en vue de l'incident, plus tôt la demande de Mont-

marquette, mais uniquement comme un exemple de l'influence, que, au témoignage du chef, le système en vigueur permet aux échevins d'exercer dans la nomination des constables.

L'AFFAIRE DU LIEUTENANT MCGEE

En ce qui concerne le lieutenant McGee, dont je me suis vu obligé de blâmer sévèrement la conduite, c'est évident que McGee, ou pis.

Cet officier de police avait été assigné à l'état présent en cour lorsqu'il a été témoin contre lui des faits relatés dans mon rapport.

Comme tous les autres incriminés, il a eu toute l'opportunité et toute la latitude possible pour présenter sa défense et faire entendre ses témoins, s'il en avait. A plusieurs reprises, du haut du banc, j'ai déclaré que tous ceux qui étaient accusés de quelque manière avaient pleine liberté et pleine opportunité de se défendre. Bon nombre d'officiers et constables ont usé de ce droit indéfiniment, et n'ont aucunement été gênés en l'exercant. Le lieutenant McGee aurait joui de la même mesure de liberté et d'impartialité, s'il avait jugé à propos d'user de son droit. Il ne l'a pas fait, pour des raisons que j'ignore au juste; mais il est absolument faux de prétendre "qu'il a été condamné sans avoir la chance de fournir ses explications". Il n'a pas eu cette "chance" pour la simple raison qu'il n'a pas jugé à propos de se prévaloir de son droit de défense, malgré qu'il fût présent en cour lorsque le témoin Haig a témoigné contre lui.

Je dis "le témoin Haig". En effet, c'est sur le témoignage de ce dernier, garçon de café à l'Excelsior et citoyen de Montréal, que le lieutenant McGee a été condamné, mais non pas, comme l'affirme M. Brodeur, sur les déclarations des détectives de Chicago.

AVANT DE FAIRE LA LEÇON AUX AUTRES...

Tant il est vrai qu'avant d'enseigner aux autres leur leçon, il n'est pas inutile de s'assurer qu'on l'a soi-même bien apprise, surtout quand il s'agit de leur apprendre à lire.

De sorte que ce n'est pas sur la foi d'un rapport (celui des détectives de Chicago) que j'aurais traité "d'improbable" suivant le mot de M. le Président, (Gazette, 7 avril) que le lieutenant McGee a été censuré. Si j'ai consenti à ce que les "investigateurs" de Chicago rendent témoignage sur une copie incomplète de leur rapport au comité des Seize, c'est parce que l'original contenait des mentions de noms inutiles aux fins de l'enquête, et qui auraient pu être fort nuisibles, sans bénéfice pour personne, et non pas parce que ces parties du rapport étaient "improbables". Mais si M. Brodeur entend dire par ce mot "improbable" que la Gazette lui attribue, que cette preuve était non pertinente, étrangement à l'enquête, il est dans le vrai et me trouve encore une fois d'accord avec lui.

Pourvu qu'il ne songe pas à s'en offenser.

Je ne suis polémiste ni par tempérament, ni par habitude, et les fonctions que l'exercice s'y opposent. Mais je ne puis me résigner à laisser représenter des faits sous un faux jour et distraire ainsi sur des détails l'attention qui doit s'attacher à des faits beaucoup plus graves et plus lourds de conséquences.

Paraîtra mardi

"FEMMES-HOMMES OU HOMMES ET FEMMES?"

LA PROCHAINE BROCHURE DE M. BOURASSA

C'est mardi que paraîtra la prochaine brochure de M. Bourassa: Femmes-hommes ou Hommes et Femmes? Etudes à bâtons rompus sur le féminisme.

Cette brochure de plus de quatre-vingts pages, format élégant, beau papier, se vendra à des prix très bas:

25 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour le port;

\$2.50 la douzaine, plus 25 sous pour le port;

Par quantités de 50 et plus, 817 le cent, port en plus.

Conditions spéciales pour les grandes quantités.

Cette brochure contiendra, avec une importante préface de M. Bourassa, la série des études sur le féminisme qu'il a publiées depuis une dizaine d'années. On y trouvera, en particulier, ses derniers articles sur le mariage et le divorce, qui, on l'a vu, se rattacheront à la question.

Adresser les commandes au Service de librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Main 7460).

CALENDRIER

Demain, JEUDI 9 avril 1925.
 JEUDI SAINT
 Lever du soleil, 5 h. 20.
 Coucher du soleil, 5 h. 31.
 Lever de la lune, 7 h.
 Coucher de la lune, 5 h. 55.
 Premier quart, le 1er, à 3 h. 12 m. du matin.
 Pleine lune, le 5, à 10 h. 22 m. du soir.
 Dernier quart, le 13, à 6 h. 49 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 20, à 9 h. 28 m. du soir.
 Premier quart, le 26, à 10 h. 20 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

REAU ET FRAIS
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum, 45.
 Minimum, 25.
 Demain maximum, 45.
 Minimum, 25.
 BAROMETRE
 10 heures s.m. 30.19, 11 heures s.m. 30.16.
 MIDI: 20.14.

RAPPORT DU CHEF BELANGER POUR L'ANNEE 1924

Le département de la police a opéré 16,049 arrestations — Il y a eu trois meurtres — Le commerce des narcotiques a considérablement diminué — "La situation, du point de vue, criminalité est sensiblement meilleure que partout ailleurs" — La plupart des prisonniers arrêtés nous viennent de l'étranger.

Le comité exécutif nous a communiqué, ce matin, le rapport annuel que le chef de police Pierre Bélanger a préparé sur les opérations de son département pour l'année 1924.

Le service de police a opéré durant l'année dernière, 16,049 arrestations, dont 12,744 d'hommes, 2,274 de femmes, 834 de garçons, et 192 de fillettes.

Parmi les principaux chefs d'accusation, on relève les cas suivants: Pour ivresse, 3,470; pour vagabondage, 721; pour vol, 652; pour vol de grand chemin, 23; pour vol à main armée, 7; pour vol comme serviteur, 47; pour vol à l'étalage, 26; pour vol sur la personne, 62; pour vol avec effraction, 173; pour vol avec violence, 36;

Pour voies de fait simples, 304; pour avoir eu des narcotiques en sa possession, 148; pour fausses représentations, 124; pour mendicité, 180; pour négliger de pourvoir à sa famille, 189; pour obstruction sur le trottoir, 62; pour personification en électeur, 39; pour recel, 62; rats-de-cave, 75; pour soupçon de vol, 64; tentative de vol, 73; pour tentative de meurtre, 14; pour tentative de suicide, 9;

Contraventions aux règlements municipaux:

Conduire une maison sans permis, 338; conduire une automobile sans permis de chauffeur, 282; conduire une automobile sans lumière, 63; conduire une automobile sans permis, 60; conduire une automobile sans carte d'assurance, 384; colporter sans permis, 88; causer du tapage, 26; commettre une nuisance, 25; dommage à la propriété, 100; empiéter sur la propriété des chemins de fer, 193; faire de la vitesse avec une automobile, 474.

NATIONALITE

La nationalité des prisonniers arrêtés en 1924, est la suivante: Canada, 12,167; Angleterre, 850; Etats-Unis, 530; Russie, 515; Irlande, 387; Ecosse, 295; Italie, 285; Pologne, 147; Chine, 141; France, 113; Autriche, 79; Grèce, 74; Finlande, 46; Suède, 45; Norvège, 45; Syrie, 36; Allemagne, 27; Belgique, 24; Terre-Neuve, 19; Indes Occidentales, 18; Danemark, 16; Espagne, 11; Indes, 10; Hollande, 10; Tchecoslovaquie, 6; Bulgarie, 4; Brésil, 2; Serbie, 2; Venezuela, 1; Afrique, 1; Cuba, 1.

A L'ORDRE DU JOUR

Sont cités à l'ordre du jour, pour s'être distingués dans leur service: les sergents-détectives P. Bélanger, E. Bélanger, E. Barrette, P. Desjardins, A. Gursky, J. Gauthier, C. Mc Cann, P. O'Donnell, J. Nassa, E. Poulin, D. Pusie, J. Pelletier, I. Savard, T. Therrien, G. Thibault, J. Walsh, ainsi que les policiers suivants: Brodeur, 51; Blanchette, 66; Beauchemin, 796; Charbonneau, 832; Colangelo, 673; Coulombe, 796; Ennis, 973; Gibson, 120; Guilbault, 286; Lapointe, 240; Lévesque, 1013; Maloney, 809; Page, 609; Pelletier, 874; Provost, 808; Roger, 332; Reed, 420; Rochon, 1019; Tremblay, 922; Tourville, 612.

TRAVAIL CONSIDERABLE

Le chef de police accompagne son rapport des considérations suivantes:

"Le public auquel la police est redevable, est en droit de se demander si cette dernière lui a accordé toute la protection possible. Je n'hésite pas à déclarer que la police de Montréal a fait, au cours de l'année 1924, un travail considérable tant au point de vue de la prévention des crimes que de l'arrestation de leurs auteurs.

"Si nous examinons les statistiques au point de vue de l'arrestation des criminels, nous constatons que le chiffre des arrestations s'est élevé à 16,049, alors qu'en 1923 il n'était que de 15,705. Si l'on considère l'importance des arrestations opérées, il est facile de se rendre compte de l'efficacité du travail accompli au cours de l'année.

"Il y a eu un certain nombre de vols à main armée contre les banques, les compagnies de messageries, et presque tous ont été éclaircis, les auteurs ayant été traduits devant les tribunaux et ayant été condamnés.

Le nombre des meurtres a été de trois en 1924 contre sept l'an dernier.

BUREAU DES DETECTIVES

Le personnel du bureau des détectives a accompli un travail considérable au cours de l'année. Le nombre des personnes arrêtées et traduites devant les tribunaux a été de 894. Au-delà de 4,500 personnes suspectes ont, en outre, été conduites au bureau de la sûreté pour être interrogées.

"La valeur des marchandises recouvrées par les détectives s'est élevée à \$242,662, et celle des automobiles volées et retrouvées atteint le chiffre de \$747,175.

Le personnel comprend actuellement trois capitaines, trente-huit sergents-détectives, et vingt constables agissant comme assistants-détectives. Ces derniers sont choisis

Le chenal nord est libre

LA GLACE TIENDT BON ENCORE DU CÔTÉ SUD DU FLEUVE DEPUIS VARENNES JUSQU'À VERCHÈRES ET DEPUIS SOREL JUSQU'AU MILIEU DU LAC ST-PIERRE, QUI GAGNERA LA CANNE À POMMEAU D'OR?

La glace tient encore du côté sud du fleuve d'en amont de Verennes jusqu'en aval de Verchères. Elle tient aussi des îles de Sorel jusqu'au milieu du lac St-Pierre, sur toute la largeur du fleuve. De Montréal à Sorel, le chenal nord est libre. La descente des glaces retardera de quelques jours encore la pose de plusieurs bouées. Les brise-glaces Lady Grey et Mikala continuent à travailler sur le lac St-Pierre. L'eau continue à baisser dans le port de Montréal. A midi, elle atteignait le niveau de 38 pieds 11 pouces.

Plusieurs navires seront rivaux dans la course à la canne au pommé d'or, cette année. Les navires qui sont actuellement en route pour Montréal et ceux qui se mettront en route pour ce port sont: le Wabana, qui est parti de New-Port-News le 3 avril et qui fait escale à Sydney, le Cornishpoint, de la Cie Furness-Withy, qui est parti d'Angleterre le 4 avril et qui fera escale à Halifax, le Torhamon, de la Cie Kirkwood, qui appareillera à St-Jean le 10; plusieurs navires de la marine marchande canadienne.

Le Canadian Sapper, qui appareillera à Anvers le 10, le Canadian Victor, qui appareillera à Swansea le 10 et le Canadian Trapper, qui appareillera à Anvers le 10; le New-Toronto, de la Cie Elder Dempster, qui appareillera à Liverpool le 10, le Dornhorn, qui partira d'Angleterre le 11, le Brecon, qui appareillera au Havre le 11, le Brant County, qui appareillera à Hambourg le 11, le Grey County, qui appareillera à Rotterdam le 11, le Welshman, qui appareillera à Avonmouth le 13, le Saturnia, un paquebot de la Cie Donaldson, qui appareillera à Glasgow le 17; trois paquebots du Pacifique Canadien: le Marburn, qui appareillera à Anvers le 17, le Marloch, qui appareillera à Glasgow le 17, et le Montcalm, qui appareillera à Liverpool le 18.

Suivant la coutume les commissaires du port de Montréal offriront une canne à pommeau d'or, avec inscription, au commandant du premier transatlantique à entrer dans le port à l'ouverture de la navigation.

EN COUR DE POLICE

Denis Viger, accusé de faux-monnayage, a comparu, ce matin, devant le juge Décarie. L'enquête préliminaire a été fixée au 14 avril prochain. Viger a excipé de la juridiction du tribunal.

Messino Bruno, 75, rue Benoît, a été arrêté pour faux-monnayage. Il avait \$50 de billets faux de l'Imperial Bank. Il a été remis en liberté sous cautionnement de cent dollars. C'est un soldat de retour du front qui a passé quatre ans dans les tranchées. Il a déclaré qu'il était invalide et ne pouvait vivre avec la pension mensuelle de \$40, que lui sert le gouvernement. Il a protesté qu'il ignorait que les billets fussent faux.

Le juge Décarie a condamné J. Martin, coupable d'avoir volé deux valises à l'hôtel Windsor, à un an de prison.

Lorenzo Lafèche, 144, est, rue Laurier, W. Cadieux, 147, rue St-Hubert et Adélard Trudeau, 132, rue Beaubien ont été arrêtés pour vol d'une certaine quantité de beurre estimée à \$90 chez Arthur Desjardins. Les deux premiers prévenus ont été admis à cautionnement de cent dollars et le dernier à cautionnement de \$200.

Louis Merillo, 670, rue Aylwin, a été arrêté par les détectives Pelletier et Desjardins pour vol d'une automobile, type Essex d'une valeur de \$1900, propriété de l'agent Ernest Boucher. Le cautionnement a été fixé à \$500. Enquête le 14.

M. l'abbé Albert Pineault

Par décision de S. G. Mgr Gauthier, M. l'abbé Albert Pineault, vicaire à Ste-Madeleine, devient aumônier du pensionnat du Saint-Nom de Marie, d'Outremont. M. l'abbé Pineault succède à M. l'abbé Melançon, maintenant curé du Sault-au-Récollet.

Les devis du nouveau pont

Les ingénieurs préposés à la construction du pont de la rive sud doivent présenter leurs devis aux commissaires, à une assemblée qui se tiendra demain, à 10 heures, au conseil municipal. On sait, d'un autre côté, que les commissaires demandent dans quelques jours des soumissions pour la construction des piles et culées de la partie sud du nouveau pont. Il est possible que les commissaires demandent aussi des soumissions pour la construction des piles et culées de la partie nord.

Les ingénieurs devaient d'abord présenter leurs devis aujourd'hui même, et c'est à cause de l'absence du président de la Commission que les commissaires ne se réuniront que demain.

Moscou, 8 (S.P.A.). — L'ancien grand patriarche de l'Eglise orthodoxe russe, Tikhon, est mort ce matin, dans un hôpital après une maladie de trois jours.

A Pâques annuellement...

Pendant les trois jours qui vont suivre on goûte particulièrement les lectures sérieuses. De même il est de coutume pour Pâques d'offrir à ses amis ou à ses parents un léger cadeau — afin de ne pas laisser passer la fête inaperçue. Quel cadeau plus agréable, et mieux accueilli que le livre? Il vous permet d'abord de consacrer sur son feuillet de garde une pensée qui sera sans cesse revue avec émotion par l'ami à qui vous le destinez. On notera que dans la liste des ouvrages que nous publions ci-dessous plusieurs sont solidement reliés et remplissent conséquemment toutes les conditions de durabilité que l'on peut rechercher dans un cadeau.

CADEAUX DE PAQUES

L'Histoire du Christ—Papini (relié).....	\$2.06
(broché).....	1.00
Apôtres Inconnus—R. P. Duchasson G.M.I. (broché).....	.75
Mes Solzantes ans d'apostolat—M. Groulx.....	1.25
Lettres de Fadetle, 11ème série (relié).....	1.25
(broché).....	.50
Lettres de Fadetle, 11ème série (relié).....	1.25
(broché).....	.50
Lettres de Fadetle, 11ème série (relié).....	1.25
(broché).....	.75
La Campagne Canadienne, roman par le Père Du-gre, S. J.....	.85
L'Unique Solution, par l'abbé Goyette aumônier.....	.85

La musique

L'Association des Chanteurs de Montréal

Réalisant encore une fois sa promesse de ne donner que des œuvres capitales, l'Association des Chanteurs de Montréal nous convie, hier soir, à l'audition de deux œuvres chorales, l'une: le "Stabat Mater" du Dr Fred. Pelletier et l'autre: les "Mystères Dououreux" de D.-C. Planchet.

Peu de musiciens à Montréal (s'il en est) eussent réussi comme l'a fait l'auteur à mettre en musique le caractère liturgique. Œuvre profondément religieuse, le Dr Pelletier l'a écrite avec tout son cœur. Il ne pas céder un seul instant à l'effet facile et pratique, demande de la conscience artistique. Sans faiblesse dans l'inspiration, ce fut écrit d'un seul jet, spontanément, sans soudure; ça se tient, c'est solide et on en apprécie tout le charme, en se reculant, comme l'on fait en face d'une belle pièce d'architecture.

La partition originale comporte un accompagnement d'orgue, seul. L'orchestration qu'en a faite l'auteur il y a quelques jours à peine, dénote le souci de cette fois raisonné, de mettre en lumière certaines courbes mélodiques, d'une pureté, d'une douceur incomparables. Voici une œuvre qui prend place à côté de celles qui se donnent pendant la semaine sainte.

Nous étions également impatients d'entendre M. Charles Goulet, à peine arrivé d'un voyage d'études en Europe. L'interprétation qu'il donna du "Deus Meus" de Dubois fut de toute beauté. Timbre chaud, généreux, avec ça du caractère et de l'ampleur. Il en fut de même dans les "Mystères Dououreux", commentés par M. le chanoine Stephen Goulet, avec la conviction, la distinction et de pensée et de langage que tout notre peuple sait.

Les "Mystères Dououreux", de M. D.-C. Planchet, tout en n'ayant pas le caractère religieux du "Stabat Mater", forment cependant une œuvre forte et belle. Les dispositions du texte, les chœurs, le rôle du récitant, celui du Christ, et l'orchestre que comporte la partition originale, donnent à l'auteur des moyens de développements plus larges que si ce fut écrit pour être chanté par l'Eglise. M. Planchet est un admirateur de César Franck. On reconnaît dans le chœur angélique (L'Agonie) une phrase musicale de Franck lui-même: le génie marqué si profondément son passage qu'il est difficile de le perdre de vue. Je voudrais avoir l'occasion de dire plus longuement tout le bien que je pense de cette œuvre de Planchet.

M. Emile Gour, qui, à mon sens, a trop "déclamé" le rôle du récitant, réussit dans la Vème partie (le triomphe) à obtenir une véritable triomphe, et c'était justice.

Ceux qui assistent aux concerts des Chanteurs de Montréal savent quelle perfection, quel souci du détail ceux-ci obtiennent, grâce au dévouement incessant du directeur remarquable qu'est M. Jean Goulet, grâce aussi à sa profonde connaissance dans la direction des masses chorales, grâce sans doute encore à l'appui moral que les "Chanteurs" se sont gagnés dans la personne de M. l'abbé J.-N. Dupuis, leur président d'honneur et grand ami des artistes.

Sadoul est acquitté

Orléans, 8 (S.P.A.). — Le capitaine Jacques Sadoul, l'officier français accusé de défection alors qu'il était en mission officielle en Russie, en 1919, a été acquitté par un vote majoritaire du Conseil militaire, qui a recommencé son procès.

A vendredi le gros débat

LA CHAMBRE FRANÇAISE DISCUTERA LE PROJET MONZIE APRES DEMAIN

Paris, 8 (S. P. A.). — La Chambre des députés, cet après-midi, a fixé à vendredi après-midi le débat sur les mesures financières que le gouvernement propose. Le comité des finances de la Chambre a promis que son rapport sera prêt à cette date.

UNE VICTOIRE POUR MONZIE

Paris, 8 (S. P. A.). — M. de Monzie a obtenu une victoire, hier soir, à la séance du Comité des finances de la Chambre en obtenant, par un vote de 18 contre 14, que soit rejetée la proposition pour que les deux parties de son bill sur l'augmentation de la circulation fiduciaire et la contribution du capital soient réparées.

LE SENAT EST DEFAVORABLE

Paris, 8 (S. P. A.). — Pour la première fois depuis l'avènement du cabinet Herriot, la majorité des membres du Sénat s'est prononcée contre le gouvernement. Comme celui-ci n'avait pas fait une question de confiance au sujet du débat, la vote n'a pas une importance immédiate, mais on le considère comme un avertissement au gouvernement. Le sénateur Blaignan a proposé une réduction de cent francs aux appropriations pour le ministère de l'Instruction publique afin de provoquer une discussion sur les récentes mesures du gouvernement concernant les étudiants de la faculté de droit et le doyen de cette faculté. Comme à la Chambre, le sénateur François Albert s'est défendu de la nomination de M. Scelle en prétextant l'économie et il a accusé les étudiants d'insurrection fomentée par le groupe d'Action française.

Hindenburg se présente

Berlin, 8 (S. P. A.). — Le maréchal von Hindenburg a été mis en nomination aujourd'hui comme candidat à la présidence de l'Allemagne par le parti nationaliste et bourgeois.

On dit que von Hindenburg a consenti à faire la lutte au chancelier Marx à l'élection du 26 avril si tous les partis, y compris les nationalistes, lui donnent leur appui. On dit que le parti populaire sera en sa faveur.

Ames-Holden McCready

Dans les milieux financiers on parlait ce matin de la situation financière de la Ames-Holden. McCready. Cette compagnie n'a payé aucun de ses intérêts obligatoires le mois dernier.

On dit que pour réduire ses frais généraux la compagnie a décidé de fermer l'une de ses principales fabriques, soit celle de Montréal, soit celle avenue Mont-Royal, soit celle de Saint-Hyacinthe.

Si la fabrique de Montréal est fermée, les bureaux de la compagnie seront transportés à Saint-Hyacinthe. Par contre si la fabrique de Saint-Hyacinthe est fermée une partie des opérations qui sont faites là-bas seront entreprises à Montréal.

On convoquera bientôt une assemblée des obligataires pour étudier les perspectives d'avenir. Cette assemblée n'aurait pas lieu avant quelques mois cependant, un bon nombre d'obligataires habitant l'Angleterre. On ne sait pas non plus si les obligataires auront la chance de décider d'eux-mêmes ce que fera la compagnie; il est possible que d'autres agissent auparavant.

Retraite pascalle des voyageurs de commerce

Deux retraites pascalles de Voyageurs de commerce se donneront à Montréal pendant la semaine sainte, l'une dans la chapelle de l'Immaculée-Conception (angle des rues Rachel et Bordeaux), l'autre dans le sous-sol de l'église St-Henri (rue du Collège). Toutes deux commenceront ce soir à huit heures. La première sera prêchée par le R. P. Laurendeau, S.J., et l'autre par le R. P. Lucien Teasdale, S.J., professeur de philosophie au Collège Ste-Marie.

Voici l'heure des offices: tous les jours, à 9 h. 30 du matin, chapelet et sermon; à 2 h. 30 de l'après-midi, prières et conférence sur un sujet religieux; à 8 h. du soir, prières et sermon. Le samedi saint, pour permettre aux voyageurs d'aller à leurs affaires, l'exercice commencera à 8 h. du matin. Tous les voyageurs de commerce de Montréal et de la banlieue, sans exception, sont instamment priés d'en suivre tous les exercices, sans en manquer un seul; car c'est spécialement pour eux qu'elles sont organisées.

Donc, ce soir, à huit heures, à la chapelle de l'Immaculée-Conception et au sous-sol de l'église St-Henri.

Une offre plus avantageuse que celle de la compagnie Petersen

Ottawa, 8 (D.N.C.). — D'après des rumeurs qui circulent aujourd'hui dans la capitale, le ministère du commerce a reçu l'offre d'une compagnie de navigation anglo-canadienne d'établir un service de dix navires entre l'Europe et le Canada aux mêmes conditions que la compagnie Petersen. Mais pour rendre ces services, cette compagnie demanderait un subside moins élevé que M. Petersen. M. Donald McLeod sera le chef de cette compagnie. Comme M. Low, ministre du commerce, n'est pas dans la capitale, on n'a pu obtenir la confirmation de cette nouvelle, ni apprendre les autres détails de l'offre qu'il vient de recevoir. Cette nouvelle, naturellement, cause toute une surprise dans les cercles politiques.

La béatification du vénérable Pierre-Julien Eymard

La cérémonie aura lieu à Rome le 12 juillet — Les RR. PP. Louis Tardif, Alphonse Pelletier et Joseph Thibault y assisteront en même temps qu'au chapitre général des pères du Saint-Sacrement.

Un message de Rome reçu à la maison provinciale des Pères du Saint-Sacrement (avenue du Mont-Royal) annonce que le Saint-Père a définitivement fixé la date de la béatification du vénérable Pierre-Julien Eymard.

Après la congrégation générale du 5 mai qui se tiendra devant le pape, le fondateur des Pères du Saint-Sacrement sera solennellement béatifié le 12 juillet prochain. Comme nous l'avons annoncé, en ce même temps sera tenu le Chapitre général. Trois Pères canadiens assisteront à cette béatification ainsi qu'à celle des martyrs canadiens. Ce sont les RR. PP. Louis Tardif, délégué de droit au Chapitre général, Alphonse Pelletier et Joseph Thibault, délégués élus par les différents maisons du Canada et des Etats-Unis.

A cette occasion, de grandes fêtes auront lieu à Montréal. Le Devoir les annoncera en temps opportun.

TROIS LIGNES ELECTRIQUES

L'ELECTRIC SERVICE CORPORATION DESIRE POSER DES FILS DE STE-THERESE A ST-JANVIER, DE LANORALE A ST-SULPICE ET DE ST-NORBERT A ST-CUTHBERT

La Commission des services publics a siégé ce matin sous la présidence de M. Adrien Beaudry.

L'Electric Service Corporation a présenté trois requêtes pour la construction de trois lignes électriques, la première de Ste-Thérèse à St-Janvier, par la route de Montréal-Mont-Laurier, la seconde de Lanorale à St-Sulpice en passant par Lavaltrie, par la route Montréal-Québec, et la troisième de St-Norbert à St-Cuthbert.

Toute compagnie ou corporation ne peut poser des poteaux sur les long des routes où des lignes sont déjà posées, sans obtenir la permission de la Commission des services publics après audition des parties intéressées. Ce matin les représentants de l'Electric Service Corporation étaient présents ainsi que les représentants du département de la voirie et des municipalités intéressées.

La Bell Telephone Company a déposé une plainte contre la United Power Company. Elle prétend que cette dernière a posé à Saint-Constant, une ligne électrique, sans suivre les règlements ordinaires et les règles de toute installation scientifique. La Commission a ajourné l'affaire.

La Ottawa-Montreal Power Company, limitée, et la municipalité de Shawville ont déclaré ce matin qu'elles en étaient venues à un contenté sur les conditions de l'installation du système électrique dans le village de Shawville. La municipalité de Shawville voulait faire éclairer ses routes par la compagnie à raison de \$12 du poteau.

Le comte Karolyi

L'ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE HONGROISE EST ACTUELLEMENT A MONTREAL

Le comte Michel Karolyi, homme politique hongrois, est arrivé ce matin à Montréal, à 8 heures.

Le comte Karolyi est né à Budapest en 1875. Chargé en 1918 de former un ministère, il abandonna la cause royale, prit la direction de la révolution hongroise et négocia l'armistice. La république hongroise fut formée le 17 novembre 1918. Karolyi en fut président du 12 janvier au 22 mars 1919, alors qu'il fut cédé la place aux bolcheviks dirigés par Bela Kun (Cohen).

Lorsque le comte Karolyi est venu récemment en Amérique voir sa femme malade dans un hôpital, le gouvernement américain a exigé que Karolyi ne fasse aucune propagande politique. Le secrétariat américain aurait été informé de plusieurs sources que Karolyi avait causé des ennuis sérieux à divers gouvernements, en faisant de la propagande communiste. Karolyi a quitté les Etats-Unis en déclarant qu'il profiterait de son passage à Montréal pour dire ce qu'il pensait.

Trois-Rivières veut une nouvelle école

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Une délégation se rendra auprès de M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, pour obtenir l'approbation du projet de construction d'une école pour garçons dans la paroisse Ste-Cécile, au coût de \$300,000. Cette école devra être sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Opposés à l'avance de l'heure

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Le conseil central des syndicats nationaux et catholiques vient de se prononcer contre l'avance de l'heure dans notre ville et de se déclarer carrément opposé à tout changement au régime actuel. Ce sont les deux représentants du syndicat des journalistes, le plus nombreux de tous les syndicats catholiques nationaux, MM. Aristide Chevreton et Joseph Roussel qui ont proposé la résolution par laquelle le conseil central s'oppose à l'avance de l'heure.

Cette résolution dont copie sera adressée au conseil de ville condamne l'avance de l'heure comme préjudiciable aux intérêts des ouvriers et la dénonce comme une source d'inconvénients pour les familles ouvrières surtout. Elle invite le conseil à maintenir le régime actuel et à refuser tout changement.

Trois-Rivières vent une nouvelle école

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Une délégation se rendra auprès de M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, pour obtenir l'approbation du projet de construction d'une école pour garçons dans la paroisse Ste-Cécile, au coût de \$300,000. Cette école devra être sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne.

MORT DE FROID ET DE FATIGUE

ADRIEN PAQUIN, UN FLOTEUR DE BOIS, EST TROUVE MORT PAR SES COMPAGNONS

Grand'Mère, 8 (D. N. C.). — M. Adrien Paquin, fils de M. Pierre Paquin, de cette ville, âgé d'une vingtaine d'années, a été trouvé mort samedi dernier à une courte distance de Flammant, situé au nord de La Tuque, alors qu'il était en route pour la rivière Vermillon où il était engagé pour faire le flottage du bois pour la Cie Wagonnagat, des Trois-Rivières. Paquin était parti de Grand'Mère vendredi dernier avec un groupe d'hommes sous la conduite de M. Louison Fortier, contre-maître. Après être débarqué, un groupe dans lequel se trouvait Paquin s'est aventuré dans la forêt pour se rendre au lieu des travaux. A bout de forces, harassé, Paquin se reposait sur un amas de billots quand il fut précipité à l'eau. On porta immédiatement secours à Paquin qui sortit de sa fâcheuse position fort trempé. Ses compagnons plaignaient le malheureux en lieu sûr et s'éloignèrent pour aller chercher du secours. Quelle ne fut pas leur surprise quand, à leur retour, ils constatèrent que leur compagnon était mort de froid et de fatigues.

Le corps du malheureux est arrivé ici mardi midi par un convoi de C. N. R. et les funérailles auront lieu incessamment à l'église Saint-Paul.

Opposés à l'avance de l'heure

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Le conseil central des syndicats nationaux et catholiques vient de se prononcer contre l'avance de l'heure dans notre ville et de se déclarer carrément opposé à tout changement au régime actuel. Ce sont les deux représentants du syndicat des journalistes, le plus nombreux de tous les syndicats catholiques nationaux, MM. Aristide Chevreton et Joseph Roussel qui ont proposé la résolution par laquelle le conseil central s'oppose à l'avance de l'heure.

Cette résolution dont copie sera adressée au conseil de ville condamne l'avance de l'heure comme préjudiciable aux intérêts des ouvriers et la dénonce comme une source d'inconvénients pour les familles ouvrières surtout. Elle invite le conseil à maintenir le régime actuel et à refuser tout changement.

Trois-Rivières vent une nouvelle école

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Une délégation se rendra auprès de M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, pour obtenir l'approbation du projet de construction d'une école pour garçons dans la paroisse Ste-Cécile, au coût de \$300,000. Cette école devra être sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Opposés à l'avance de l'heure

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Le conseil central des syndicats nationaux et catholiques vient de se prononcer contre l'avance de l'heure dans notre ville et de se déclarer carrément opposé à tout changement au régime actuel. Ce sont les deux représentants du syndicat des journalistes, le plus nombreux de tous les syndicats catholiques nationaux, MM. Aristide Chevreton et Joseph Roussel qui ont proposé la résolution par laquelle le conseil central s'oppose à l'avance de l'heure.

Cette résolution dont copie sera adressée au conseil de ville condamne l'avance de l'heure comme préjudiciable aux intérêts des ouvriers et la dénonce comme une source d'inconvénients pour les familles ouvrières surtout. Elle invite le conseil à maintenir le régime actuel et à refuser tout changement.

Trois-Rivières vent une nouvelle école

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — Une délégation se rendra auprès de M. Cyrille Delage,



Page du Foyer

Rideaux et draperies

Il y a dix, vingt façons d'arranger joliment une fenêtre. Même à bon marché, la coquette, sur ce chapitre, est facile. Les marquises et les mousselines font des parures pour la vitre, qui ne reviennent pas bien cher. Il y a pour les draperies, des reps et des popelines et surtout d'agréables cretonnes dans les prix abordables.

Il y a, pour le genre à adopter, quelques principes qui ne varient pas: ne choisir un matériel fleuri que si les murs sont tendus de papier non fleuri et vice-versa: des draperies unies, avec un mur fleuri. Il y a certaines couleurs qui se complètent également mieux que d'autres, par exemple, noir et or, bleu et orange, vieux bleu et vieux rose, mauve et jaune; le gris s'accorde à merveille avec certains bleus et certains bleus très chics, amusants, font excellent ménage avec le jaune.

Un boudoir, un salon sans cérémonie sera très bien avec des draperies de reps et même de cretonne. Pour la chambre, vous remplacez la popeline de soie par de la toile de soie, si vous désirez quelque chose de bon marché, et une

couleur ne se trouvant pas "en popeline". On conseille encore la soie shantung en couleur.

Les draperies ne varient guère beaucoup, comme arrangement. On fait toujours beaucoup de volants plissés pour le haut, et deux pans unis, plats ou à fronces. Les pans, pour les tentures plus pesantes, se continuent volontiers jusqu'à terre, au lieu de s'arrêter comme ordinairement en bas de la fenêtre.

On revêt, comme tête de draperies, le lambrquin. Les lignes en sont simples. Il s'orne d'un galon d'or, ou si la parure est en cretonne, d'un biais de la couleur dominant dans le modèle de cette cretonne.

Pour vos rideaux de vitres, ne choisissez pas au hasard. Avez-vous en vue de vos fenêtres de jolis paysages, ou encore, votre pièce est-elle sombre? Choisissez du tulle de soie ou de fil infiniment mince, ou un fil à larges mailles, ou bien, si votre rideau doit être en mousseline, retenez-le de chaque côté de façon à laisser libre le centre des vitres.

Il faut aussi, généralement, s'arranger pour laisser à la lumière toute liberté d'entrer chez vous. Elle y apporte la santé!

Cousine GILLETTE.

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Un succédané inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes et sirops pour la dentition — Pas de narcotiques.

Mères, on connaît le Castoria de Fletcher depuis plus de 30 ans pour soulager les bébés et les enfants de la constipation, de la fièvre, de la toux, de la diarrhée, des vomissements et de la diarrhée; il atténue l'état de fièvre résultant de ces maux et, en réduisant l'absorption de la nourriture, facilite l'assimilation des aliments. Il procure un sommeil naturel sans l'aide d'opiacés. Le produit authentique porte la signature.

Chas. H. Fletcher.

NOTRE ENQUETE

REPONSE DE MME CODERE

Aux réponses déjà publiées, nous pouvons ajouter, aujourd'hui, l'essence d'une note de Mme Codere, présidente de la Fédération des oeuvres sociales féminines de Sherbrooke. Nous rappelons en même temps que tous ceux qui n'auraient point touchés le questionnaire de notre collaborateur et qui ont des observations à présenter peuvent nous les adresser directement (Redaction du Devoir — Enquête sur les oeuvres).

La brochure du R. P. Adélaïde Dugré, S.J., qui a provoqué cette enquête est en vente au Service de la Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame, est, Montréal. (Téléphone: Main 7460).

1. — Pensez-vous que ce mouvement est opportun et fera du bien? Ce mouvement est certainement bien opportun et fera grand bien, un bien moral encore plus grand à la jeune fille qui s'y donnera avec tout son cœur qu'aux personnes secourues.

2. — Pensez-vous qu'il rencontrera la sympathie des jeunes filles et du public en général?

Il rencontrera, j'en suis positive, la sympathie de nos jeunes filles de cercles, d'associations professionnelles, de congrégations religieuses, en général de toutes celles qui ont le moins de loisirs; parce que leur mentalité se fait graduellement à ces mouvements charitatifs ou sociaux. Mais de cette catégorie de jeunes filles qui ne trouvent pas assez "chic" d'appartenir à la congrégation des Enfants de Marie et qui sont membres de tous les clubs de Bridges, thés mondains, sports d'hiver, sport d'été, etc., etc., ce mouvement rencontrera-t-il la sympathie nécessaire à son développement? Peut-être, si quelques-unes, ouvrant un jour les yeux sur le vide de cette vie employée uniquement aux amusements, engageaient leurs compagnes à s'enrôler dans ce mouvement charitable, se faisant elles-mêmes chefs de groupes. Mais comment voulez-vous qu'une jeune fille ait cette idée quand la mère elle-même ne s'occupe que de mondantités?

Le public en général est sympathique à toutes les oeuvres charitables. La preuve est que l'on donne beaucoup pour les soutenir. Ainsi la caisse de la St-Vincent de Paul n'est jamais vide. De même lorsque l'Assistance Maternelle organise une fête, le public accourt. Sa sympathie irait donc aussi à la jeune fille qui se donnerait à cette oeuvre.

Ce que le public comprend moins (même des personnes de la classe dirigeante), ce sont ces oeuvres de formation fondées pour guérir le mal à sa racine. Ce qui donne des résultats apparents frappe l'oeil et va vite au cœur.

Après des enquêtes minutieuses, je me suis rendu compte que, dans la plupart des cas d'indigence, la plus grande lacune vient de ce que la femme n'a pas les connaissances élémentaires pour une bonne tenue de maison; elle n'est pas préparée à remplir son rôle très important d'épouse et de mère; elle ne sait pas préparer des aliments substantiels et peu coûteux, n'a aucune notion d'hygiène ni de puériculture.

Alors, le mari, qui ne trouve pas à la maison de quoi restaurer son estomac, se rend à la buvette et devient un ivrogne, s'il ne l'est pas déjà, abandonne sa famille qui devient à la charge de la St-Vincent de Paul et de l'Assistance Maternelle. C'est entendu, il y aura toujours des pauvres parmi nous. Mais il me semble qu'il y aurait moyen d'améliorer la situation, pour l'avenir, en formant nos jeunes. Quand une femme est mariée, il est trop tard, on ne peut que la secourir; son éducation n'est plus à faire, l'expérience nous l'a prouvée. C'est pourquoi nous avons songé à fonder ici une école ménagère où les

Les "Teintures Diamond" lui donnent une couleur magnifique



Vous avez, avec les "Teintures Diamond", la garantie de pouvoir teindre et nuancer superbement à domicile. Pour obtenir des teintes douces, des nuances délicates, plongez simplement le tissu dans l'eau froide; pour avoir des couleurs riches et permanentes, faites bouillir. Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou nuancer en neuf lingeries, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures et tout autre article.

Achetez les "Teintures Diamond", pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélangé.

jeunes filles de toutes les classes reçoivent des leçons utiles d'art culinaire, d'hygiène et de puériculture. Nous avons toutes les difficultés à maintenir ces écoles qui sont fréquentées pourtant par un grand nombre de jeunes filles.

Reussissons-nous à les maintenir? Oui, si l'on vient à comprendre l'importance de cette formation à donner à nos jeunes filles d'aujourd'hui.

3. — Quels moyens suggérez-vous pour éviter les difficultés dans l'exécution et pour le succès et la stabilité de l'oeuvre?

Le seul moyen que je connaisse, non pour éviter les difficultés, mais pour les surmonter, pour que l'oeuvre réussisse et demeure stable, c'est d'apporter dans le mouvement un véritable esprit surnaturel. Alors, il me semble, qu'il faut bien convaincre celles qui s'y donneront qu'il n'y a pas d'un simple caprice de la mode. C'est aux chrétiens et aux chrétiennes de tous les temps que Notre-Seigneur a dit: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés". Il ne nous a pas aimés en se croisant les bras ni en s'amusant. C'est dans ce sens que le Père Dugré parle à la page 5, en disant: "Naturellement on entend pas ajouter un nouveau club mondain à tous ceux qui sollicitent déjà les loisirs de la jeune fille. Nous en connaissons tous, surtout depuis la guerre, de ces sociétés charitables où l'on s'occupe plus du nom à prendre et du costume à revêtir que du prochain à soulager et des misères à secourir. Nous voulons quelque chose de plus chrétien de plus catholique que cela."

Il est plus difficile de former aux oeuvres dans le sens chrétien du mot une seule jeune fille que dix dans le sens mondain. Mais je suis convaincue que celle-ci sera plus pour le bien de la société que vingt autres qui s'y livrent par un simple caprice passager. Alors je crois que le recrutement doit se faire individuellement pour assurer le succès et la stabilité de l'oeuvre.

Si je m'écouais, j'en écrirais aussi long sur l'importance de l'oeuvre de l'Institut de N.D. du Bon-Conseil. Ah! si l'on savait comme l'on ne s'improvise pas femme d'oeuvres du jour au lendemain, qu'il faut d'abord une formation personnelle que la femme du monde ne peut pas se donner à cause de ses obligations de famille, on saluerait avec enthousiasme cette nouvelle communauté et on la verrait prospérer rapidement.

Mme Annette D. CODERE, Présidente de la Fédération des oeuvres sociales féminines de Sherbrooke.

La Bonne Cuisine

SOUPE MONTAGNARDE A LA FARINE GRILLÉE

Faites roussir à sec et sans beurre, 4 cuillerées à bouche de farine de froment, dans une poêle et délayez-la toute chaude dans un litre et demi de lait; salez et suerez très légèrement. Faites, ensuite, cuire cette préparation, en tournant toujours, pour éviter les grumeaux. Retirez du feu, incorporez-y un bon morceau de beurre et versez bouillant, sur des tartines de pain grillé.

BARBUE A LA NORMANDE

Prenez une barbu de moyenne grosseur, blanche et bien fraîche et fendez-la sur le dos. Beurrez un grand plat, allant au four, saupoudrez-le avec des oignons, finement hachés et quelques parures de champignons. Mettez, alors, la barbu dans ce plat, le côté noir par dessous; arrosez le dessus avec du beurre fondu — trois grandes cuillerées — salez, couvrez avec un pa-

pier huilé et cuisez au four, en arrosant souvent. Pendant ce temps, préparez une garniture composée de moules blanches, d'huitres, de têtes de champignons cuits, de queues d'écrevisses, cuites avec les moules et les huitres, et un verre de bouillon. Faites revenir le tout ensemble, ajoutez un verre et demi de vin blanc et laissez cuire doucement, une demi-heure environ. Retirez la barbu du four, entourez-la des moules, des huitres et des écrevisses; liez la sauce, qui doit être très réduite, avec trois ou quatre jaunes d'oeufs et masquez le tout avec celle-ci. Entourez de croûtons frits à l'huile et de tranches de citron.

DESSERT A LA VILLEROY

Avec quelques restes de volaille, vous pouvez obtenir un agréable et très fine entrée.

Désossez les morceaux et coupez-les très également, si possible. Préparez une sauce béchamel salée, poivrée, bien cuite, très épaisse surtout et liée avec quatre jaunes d'oeuf; laissez-la refroidir à moitié et trempez vos morceaux de poulet dans cette préparation de façon qu'ils en soient entièrement recouverts. Roulez-les, alors, dans la chapelure, puis dans un oeuf battu et faites frire à friture brûlante. Versez avec une sauce tomate à part ou avec une garniture de légumes verts.

Conseils pratiques

Soignons avec attention les yeux des nouveau-nés. — Bien des opacités visuelles, taches difformes, altérations de courbure de la cornée, etc., reconnaissent pour cause la négligence des ophtalmiques à la naissance. Et je ne parle pas de cette infection spéciale qui a nom "conjonctivite purulente", toujours fort grave, même si elle est traitée à temps. Mais la moindre irritation de l'oeil chez le petit être exige pour ne pas s'aggraver, une installation de 2 ou 3 gouttes d'une solution de nitrate d'argent au centième, bien préférable aux irrigations de sublimé et surtout au crayon de nitrate d'argent, qui peuvent être dangereux. Les lavages à l'eau bouillie boricuée et le jus de citron, que l'on recommande d'une façon banale, sont des pratiques tout à fait insuffisantes. Au surplus, peu de gens que les yeux soient rouges, gonflés et purulents, il est plus sage de s'adresser, sans hésitation, aux compétences médicales.

Inhalation de vapeurs contre le rhume:

Teinture de myrrhe 30
— d'eucalyptol 20
— de bourgeon de sapin 15
— de térébenthine 10
Myrrhol 5
Créosote 3
Menthhol 2
M. (agitez).

20 gouttes pour une cuillerée d'eau bouillante.

Une aimable lectrice me demande la formule d'un extrait de lilas. Prenez 500 gr. d'alcool de vin à 95 degrés, 25 gr. d'éther sulfurique; ajoutez-y 50 gr. de terpinol et 10 gr. de chacun des produits suivants: essences de jasmin, de cédrès, de neroli, de vétiver, teintures de musc et d'ambre gris. Agitez trois fois par jour, 15 jours de suite; puis passez au papier-filtre et enflemez.

Cette formule est pour le mouchoir; comme eau de toilette, il faudra l'étendre avec trois fois son poids d'alcool à 50 deg.

Bibliothèque Saint-Sulpice

A l'occasion de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la bibliothèque Saint-Sulpice sera fermée le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint, ainsi que le lundi de Pâques. Elle sera cependant ouverte le Samedi-Saint, 11 avril.



Donnez votre commande de bonne heure, s'il vous plaît

Nous prenons des mesures spéciales pour pourvoir à l'affluence des commandes du vendredi saint, mais pour que vous puissiez obtenir le service efficace que vous désirez et la livraison de vos achats au moment où vous le préférez, nous vous recommandons fortement de venir donner ou de téléphoner votre commande de bonne heure. Le jeune fidèle est un article choisi. Et, pour le matin de Pâques, il n'y a rien que vous apprécierez autant qu'une tranche légèrement cuite de ce délicieux jambon sucré.

Jeune flétan frais pêché, poisson entier de 4 à 8 livres, la livre 25
Jambons sucrés, à partir de 8 livres, la livre 35
Oeufs strictement garantis pour bouillir, très frais, la douz. 45

Coeurs de céleri croquants, le pied .25, 2 pour 45

Saumon frais pêché
Morue de l'Atlantique
franche pêchée
Alose femelle fraîche
pêchée

Commandes des brioches
chaudes de bonne heure.

Traite des lacs fraîche
pêchée.
Doré frais pêché
Poisson blanc frais
pêché

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "DEVOIR"

POUR LE FOYER

par Claude Bellecombe

10 (Suite)

Pendant que l'on était attablé à la terrasse du restaurant, Jacques excitait par l'animation ambiante et le va et vient continu, ne restait guère en place. Il était beaucoup moins occupé à manger qu'à regarder autour de lui et à émettre son pain aux pigeons familiers — émus des pigeons de la place Saint-Marc, à Venise — qui, sans gêne et sans crainte, circulaient entre les tables et jusque entre les pieds des dîneurs.

Soudain, le petit garçon tomba en arrêt devant un homme de piètre apparence qui portait, dans une corbeille, une masse de poils longs et soyeux, une espèce de fourrure noire et luisante.

Voyant qu'il avait attiré l'attention l'homme se baissa et cependamment sa corbeille en déversa le contenu sur le sol.

Aussitôt la fourrure s'agita, se divisa en trois boules noires et chevelues se mirent à trotter de-ci, de-là, à l'établissement des enfants. C'étaient trois amours de petits chiens, aux formes encore imprécises. Ils étaient sans race bien définie, mais drôles et jolis sous leur

longue toison et leur grâce lourdaude de jeunes chiens qui roulent jourd'hui qu'ils ne marchent.

Huguette s'était levée toute droite. Oh! les bijoux! s'écria-t-elle émerveillée, les bijoux! Maman, achetez-m'en un!

Mme Maurelle jeta à son mari un regard interrogateur et le marchand, flairant des acheteurs, se rapprocha.

— Que ferais-tu d'un chien?... demanda M. Maurelle. La pauvre petite bête aurait peut-être à souffrir avec toi car je ne te crois pas assez de patience pour prendre soin de lui bien longtemps.

Huguette baissa la tête car on lui reprochait quelquefois de se laisser très vite d'un objet qu'elle avait ardemment désiré.

Moi, intervint alors Jacques d'un air réfléchi, je voudrais qu'on en achète un pour l'empporter à Christiane. C'est ça qui l'amuserait et lui tiendrait compagnie. Et puis, ajouta, le garçonnet avec un sourire malin, il serait aussi un peu à nous et Christiane nous le prêterait pour l'emmener où pour jouer.

La restriction de la fin était un peu entachée d'égoïsme, malgré cela la proposition du petit garçon paraissait

d'une pensée affectueuse pour sa petite sœur.

— Il est certain que cette bestiole ne tiendrait pas beaucoup de place dans la voiture de Christiane et si cela devait l'amuser!... Qu'en pensez-vous, Monique, vous qui êtes maintenant la grande confidente de cette petite fille, demanda Mme Maurelle en se tournant vers sa belle-fille.

Un des toutous se roulait en ce moment contre les pieds de Monique et gémissait doucement, pour appeler l'attention de la jeune fille. Elle se baissa, s'empara de la petite bête, et la posant sur elle, se mit à la caresser.

— Je crois certainement, ma mère, que Christiane serait ravie d'avoir à elle un de ces jolis petits chiens. Elle qui s'intéresse aux faits et gestes d'un insecte, d'un oiseau, s'attacherait d'autant plus à ce petit animal qu'il serait pour elle un ami.

En parlant elle enroulait autour de ses doigts les longues soies brillantes du toutou qui semblait vouloir s'endormir sur les genoux de la jeune fille.

M. Maurelle fut de l'avis de sa fille et, à la grande joie des deux petits, on se mit à débattre les conditions de l'achat.

Aux prétentions, presque exorbitantes, du début, succédèrent peu à peu, de la part du vendeur, des conditions plus acceptables.

Finalement l'achat fut conclu. Après un examen minutieux des trois petites bêtes on se décida à garder celle qui, d'elle-même, était venue se confier à la protection de Monique.

— Comment faut-il l'appeler? demanda Jacques.

— Pompon! dit Huguette. N'est-ce pas un vrai pompon de soie noire. Appelez-le: toutou, pour le moment, dit le père et laissez à Christiane le soin de donner un nom au

chien puisqu'il lui est destiné.

— Je lui proposerai Pompon, dit Huguette qui, décidément, tenait à son idée.

Quand on eut rassasié le chien d'un peu de biscuit émietté dans du lait, il fallut courir au bazar le plus proche pour y trouver un collier. On crut n'en pas trouver d'assez petit. On en découvrit un cependant qui plut à Huguette parce qu'il était en beau cuir rouge et à l'accolade parce qu'il s'ornait de trois grelots de cuivre.

Un ruban fil l'office de laisse et les deux enfants, avec leur nouveau compagnon, restèrent à jouer sous la garde de Frida, leur gouvernante, dans les superbes

Tous trois pénétrèrent dans le Casino et, sur la présentation de cartes délivrées à cet effet, eurent accès dans les salles de jeu.

Ces salles immenses et superbes, entourées de longues tables entrecroisées de joueurs, cernées eux-mêmes par un triple rang de spectateurs impressionnés Monique.

Elle eut un sursaut pénible à la vue de l'or roulant sur les tapis, avidement par les joueurs heureux, poussé avec une rage concentrée, parfois avec un regard sombre, par ceux que la déveine s'obstinait à poursuivre.

— Qu'avez-vous Monique, demanda en souriant Mme Maurelle qui suivait d'un air amusé les impressions que témoignait le visage ouvert de sa belle-fille.

Ne trouvez-vous point le coup d'oeil intéressant?...

— Peut-être, mais il semble immoral et dangereux répondit la jeune fille. Il me semble si inaccoutumé de voir, sur un coup plus ou moins chanceux, s'édifier ou s'écrouler des fortunes.

— Bah! riposta un peu étourdiement Mme Maurelle. Les gens qui gagnent n'y trouvent pas aussi fa-

cilement.

— On en a vu cependant, et des plus solides, écrouler soudain, sapeés par le jeu, dit à mi-voix M. Maurelle. Et quelquefois la perte de l'honneur peut suivre celle de la fortune.

— Je trouve comme vous qu'il est mal de compromettre sa fortune, reprit la jeune femme. Mais on peut quand même, en sachant faire la part du feu, demander au jeu une distraction... étonnante. Quel mal peut-on trouver à cela?

Est-on sûr de s'arrêter au point précis que l'on s'est fixé, réparaît pensivement Monique. Le jeu n'est-il point le plus fatal des engrenages?... Lui tendre le bout du doigt me semble inutile... sinon coupable.

— Alors vous ne voulez point risquer même cinq francs sur la roulette et la noire, ou sur pair et impair?

— Non, certainement non, répondit la jeune fille avec force, j'aime mieux donner ces cinq francs au premier pauvre que je rencontrerai en sortant d'ici.

— Mais vous pourriez gagner et doubler votre aumône encore Mme Maurelle.

Puis se tournant vers son mari elle ajouta:

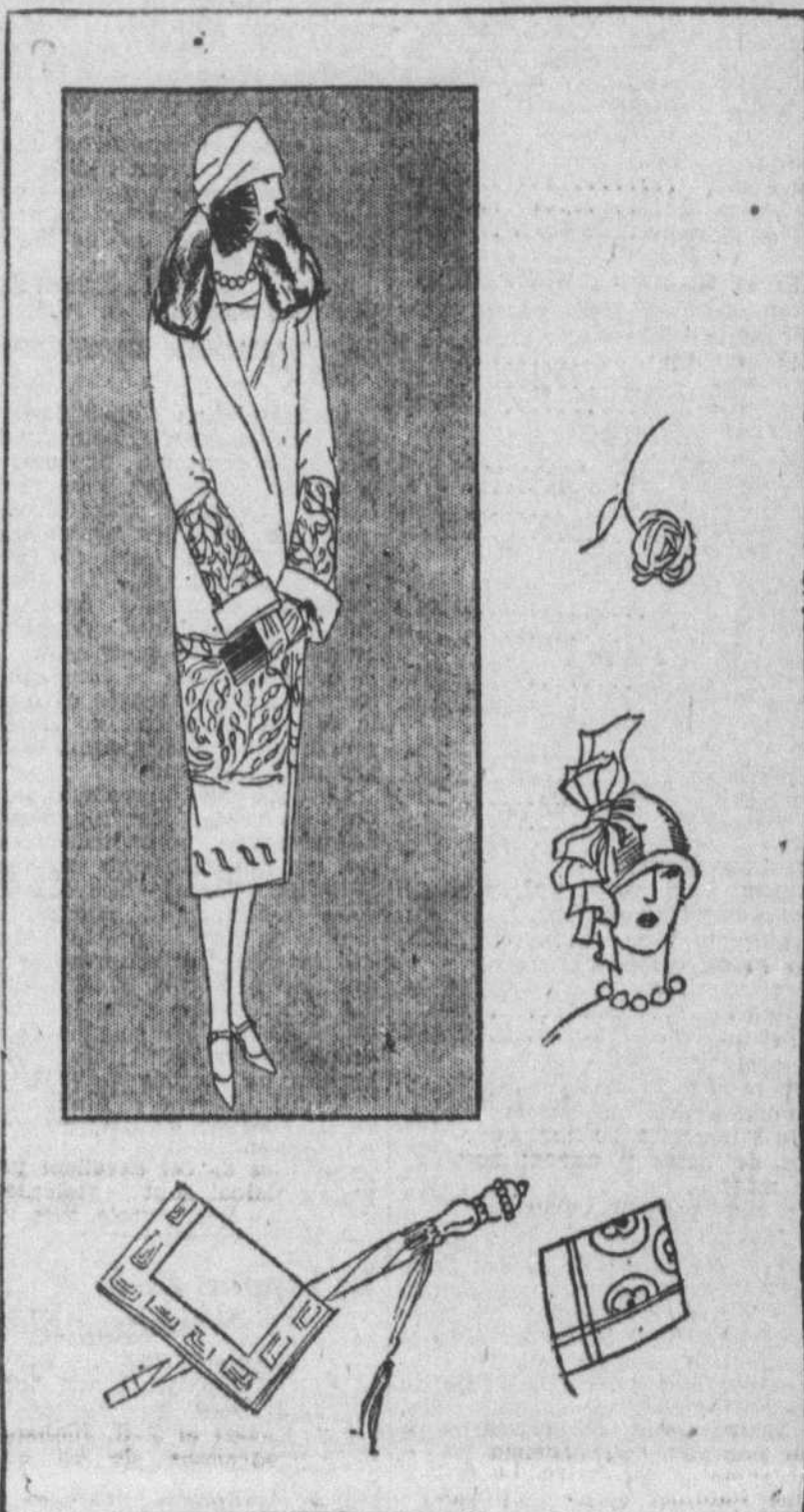
— Eh! bien! Charles, qu'en dites-vous. N'est-ce point la sagesse même qui parle par la bouche de votre fille?

(A Suivre)

Ce journal est imprimé aux 308, 336, 364, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité en est assumée par GEORGE PELLETIER, administrateur et secrétaire).

Pour votre Toilette de Pâques Chez

Goodwin's LIMITED



Nouveaux Manteaux

garnis de fourrure

69.75 à 125.00. Une magnifique variété des plus nouveaux manteaux en Charmeen, épais crêpe satin, Poiret et bengaline de laine, avec bordure de renard, singe, moufflon et autres fourrures.

Teintes de gingembre, carmel, sable et noir.

L'Elégance de l'Ensemble

49.75 à 175.00. Manteaux en Kasha, Charmeen, bengaline, ottoman et Poiret, avec doublure et robe de crêpe plat, crêpe satin, crêpe de Canton et Pussy Willow imprimé, en superbes couleurs. Plusieurs sont garnis de fourrure: renard, écureuil teint et moufflon.

Costumes de Tissu Croisé, Kashene et Etoffe du Pays

39.75 à 59.75. Confectionnées par des tailleurs masculins. Jaquettes de 42 à 44 pouces de longueur pour dames — 32 à 34 pouces de longueur pour jeunes filles.

Costumes Tailleur en Poiret et Charmeen

39.75 à 69.75. Marine ou noirs, doublés de crêpe plat ou d'épais crêpe de Chine.

Robes en Nuances Nouvelles

19.95 à 59.75. En crêpe plat, crêpe satin, crêpe de Chine, Nuances de gingembre, beige, sable, cendres de roses, vert, noir, marine et plusieurs nouveaux dessins imprimés.

Blouses Tailleur et Demi-Tailleur

7.95 à 16.95. Toutes les teintes vives à la mode et jolies combinaisons de nuances en crêpe de Chine et soie Shiozi. Encolure en pointe, ou haute, manches longues ou courtes et modèle paysan.

Au deuxième, chez Goodwin.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

1925 1924

7 avril 31 mars 8 avril

Beurre, colis 2,946 467 3,248

Fromage, meules 572 1,771 518

Oufs, caisses 3,625 2,064 4,395

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzabeth Turgeon, édifice du Board of Trade, pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24, place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs:

1ère qualité 30.15

2ème qualité 28.65

Porte à boulangier, le baril 38.45

Farine à pâtisserie 38.25

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Voici les prix cotés par la maison Elzabeth Turgeon:

Gru blanc, tonne 34.25

Gru, tonne 32.25

Son, tonne 32.25

OEUF

Oufs Chantecœur 38.35

Extra frais 37.50

Premier frais 35.50

Second frais 33.50

BEURRE

Beurre frais:

Crémère no 1 34.50

Crémère no 2 33.50

En bloc de 1 livre: 35.50

Crémère no 1 35.50

Crémère no 2 32.50

FROMAGE

Fort à la meule 29.50

Au morceau 30.50

Doux, à la meule 25.50

Au morceau 26.50

Oka 42.50

Saindoux:

En sac, la livre 20.45

En tinette, la livre 20.50

En bloc, la livre 22.50

Saindoux composé:

En sac, la livre 16.50

En tinette 16.50

En bloc 17.50

MIEL

Miel coulé:

Brun, en sac, de 60 livres, la 105.

Brun, en sac, de 5 livres, la 115.

Blanc, en sac, de 5 livres, la 155.

Caniste de 2 lbs 1/2, la 175.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent, 60s, le sac de 90 lbs; pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le sac de 90 livres, 70s, sous au char, livrées à Montréal; elles se revendent 90s, les 80 livres.

Pommes de terre de l'île du Prince Edouard se vendent 85s, par 90 livres aux wagons; Elles se revendent \$1.00 les 80 livres.

L'Allemagne obtient un contrat au Guatemala

Berlin, 7. — L'Allemagne Electricitäts Gesellschaft vient d'enlever un important contrat de gouvernement guatémalien, en dépit d'une forte concurrence internationale. Il s'agit de la livraison et de la construction d'une longue voie ferrée électrique de montagne allant de San Felipe à Quetzaltenango. Le paiement (4 millions de dollars) est garanti par un emprunt de l'Etat guatémalien, placé dans toute l'Amérique.

Aucune demande n'a été faite

Berlin, 7. — Certains journaux américains ont publié des informations annonçant que le cartel des colorants allemands n'a pas obtenu un emprunt de 30 millions de dollars, en raison de l'hostilité des industriels américains.

Or, la Frankfurter Zeitung apprend dans les milieux intéressés que l'industrie chimique allemande n'a jamais fait des démarches aux Etats-Unis pour obtenir un crédit.

Le coût de la vie

Ottawa, 7. — D'après les compilations de l'office fédéral de la statistique le coût moyen d'un budget familial hebdomadaire de vingt-neuf aliments de consommation générale était de \$10.93 au commencement de février, contre \$10.77 en janvier, \$10.75 en janvier 1924, \$10.53 en février 1923, \$10.61 en février 1922, \$14.08 en février 1921, \$15.77 en février 1920, \$16.92 en juin 1920 (le point le plus élevé), \$12.54 en février 1918, et \$7.75 en février 1914. Dans les prix de gros, le nombre indice calculé par l'office de la Statistique du Dominion, basé sur les prix en 1913 égaux à 100, a baissé légèrement à 104.5, contre 105.2 en janvier, 105.6 en février, 1924, 103.6 en février 1923, 103.5 en février 1922, 101.1 en février 1921, 256.7 en mai 1920 (le point le plus élevé), 238.8 en février 1920, et 200.5 en février 1919.

Le chômage

Ottawa, 7. — Les rapports du service de placement du Canada pour le mois de janvier indiquent une augmentation du volume des affaires en comparaison avec le mois précédent, mais moins d'activité qu'en février 1924. Au commencement de février, le pourcentage de chômage parmi les membres des unions locales était de 10.2, contre des pourcentages de 11.6 au commencement de janvier et de 7.5 au commencement de février 1924. Les rapports de 5,832 employeurs de main-d'œuvre ont indiqué un relèvement partiel de la situation déprimée de l'emploi rapportée le mois précédent, ces firmes déclarent que 709,878 personnes étaient employées par elles, soit 16,821 de plus qu'au 1er janvier. Le nombre indice de l'emploi était 86.1 au 1er février, contre 83.9 le 1er janvier et 90.6 le 1er février 1924.

LA CANADIAN CONS. RUBBER

Le rapport financier de la "Canadian Consolidated Rubber Company Ltd." pour l'exercice clos le 31 décembre dernier, indique une diminution de recettes. Le surplus pour la période est de \$530,547 au lieu de \$696,045 l'année précédente. Les ventes nettes de la compagnie pour l'exercice ont été de \$13,749,497 au lieu de \$14,590,433 l'année précédente. Le coût des marchandises vendues, les frais de vente et les frais généraux, les réserves pour mauvaises dettes, impôts et contingences forment un total de \$12,407,049. La balance est de \$1,342,448.

Déductions faites des intérêts obligataires, \$556,000, des autres intérêts, \$45,991, des dividendes de préférence, \$210,000, il reste un surplus de \$530,547 qui, ajouté au surplus précédent de \$6,238,147, porte à \$6,768,694 le total au compte de surplus.

La situation liquide est meilleure. L'actif courant et le passif courant ont augmenté, mais ce dernier pas en proportion du premier. Le capital liquide est de \$6,778,231 au lieu de \$6,313,345.

L'actif total est de \$23,861,089, au lieu de \$25,865,833 en 1923.

LA "CANADIAN CONSOLIDATED FELT CO. LTD."

La "Canadian Consolidated Felt Co. Ltd.", rapporte, pour l'exercice clos le 31 décembre, une perte nette de \$51,559 au lieu d'une perte de \$1,047 l'année précédente. Au cours de 1924, les ventes ont été de \$620,467 au lieu de \$818,364 l'année précédente. Le président remarque, en marge du rapport, que les usines n'ont donné qu'un rendement de 20 pour cent. Toute la fabrication de la compagnie est maintenant concentrée en une seule ce qui assurera de meilleurs profits pour 1925, à cause de la diminution des frais.

Les coûts des marchandises, les frais de vente, les frais généraux, les réserves pour mauvaises dettes, ont absorbé une somme de \$619,924, laissant une balance de \$533. Celle-ci a été changée en un déficit de \$61,559 par la déduction des intérêts obligataires, \$16,545, des autres intérêts, \$14,364, du coût des changements dans la machinerie, \$20,983. Le surplus rapporté précédemment était de \$319,943, laissant un surplus de \$268,584.

L'actif courant a diminué et le passif courant a augmenté, ce qui fait que le capital liquide est de \$33,065 au lieu de \$115,332 en 1923. L'actif total est de \$2,384,883.

Le rapport de la Winnipeg Electric

La Winnipeg Electric Railway Company vient de publier son rapport financier pour le dernier exercice. Il est encourageant, si l'on tient compte du fait que la compagnie s'est engagée relativement aux obligations de la Manitoba Power Company et qu'elle a acheté l'énergie de cette subsidiaire alors que le marché n'était pas encore prêt pour l'absorber. Le fait saillant du rapport cependant, c'est le commencement de nettoyage du bilan que l'on a entrepris. Ce nettoyage se faisait depuis longtemps. Pres de deux millions de dollars ont été transportés du compte de surplus aux déductions pour actif mort. Par ailleurs la situation liquide s'est améliorée d'un demi-million de dollars. L'actif courant présentait un léger excédent sur le passif courant, comparativement à un fort déficit en 1923.

Sans tenir compte de la dépréciation dont il est question plus haut mais après la déduction ordinaire pour dépréciation, la compagnie a réalisé trois fois son dividende de préférence et la balance équivalait à 3.7 pour cent des actions ordinaires.

Les recettes d'opérations ont été de \$5,128,324, au lieu de \$5,280,407, les frais d'opérations ont été de \$3,756,836, laissant un revenu d'opération de \$1,371,487. Diverses recettes au total de \$138,525, ont porté le revenu brut à \$1,510,012, au lieu de \$1,412,221. Toutes les autres déductions faites, il reste une balance de \$299,409. La balance reportée de l'année précédente était de \$2,516,513, ce qui donne une balance à reporter de \$2,815,922.

De cette somme, on a déduit \$163,000 comme dépréciation additionnelle et une somme de \$279,691 a été absorbée comme balance d'un contrat pour l'énergie avec la Manitoba Power Co. Le surplus a été encore réduit par la déduction de \$1,825,228 pour ajustements de valeurs différées et non distribuées, telles que escomptes sur actions et sur obligations. Le surplus se trouve réduit à \$545,903.

L'actif liquide est de \$23,456, au lieu d'un déficit de \$492,266 l'an dernier. L'actif total est de \$38,904,545.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Cours moyens le 8 avril 1925

Angleterre 84.78 1/2

France 105.16

Belgique 105.05

Italie 104.11

Grèce 103.92

Espagne 104.23

Suède 260.08

Norvège 158.98

Danemark 183.06

Etats-Unis Prime 138 1/2

3,500 ans.

Un emprunt de Matane adjugé à la maison V.V.B.

La maison Versailles-Vidricaire-Boullais (limitée) vient de se voir adjuger à l'enchère \$138,900 d'obligations 5% du Village de Saint-Jacques de Matane émises le 1er avril 1925 et remboursables en série de 1926 à 1949.

Matane est le chef-lieu du comté du même nom. C'est un centre important de l'industrie forestière. La population approche aujourd'hui de 3,500 ans.

LA MATINÉE A LA BOURSE

L'ASBESTOS CORPORATION PERD QUATRE POINTS. — LE ST-LAWRENCE FLOUR REMONTE A 40 1/4. — LE SMOELTING EST EN HAUSSE

Le marché local était peu actif ce matin et les valeurs qui se sont mises en vedettes agissaient sous l'influence de facteurs particuliers.

Ainsi le Saint-Lawrence Flour s'est haussé subitement de 33 à 40 1/4. On disait que la Continental Baking Corporation, qui vient d'englober dans son organisation trois ou quatre des plus grandes boulangeries de Montréal, était en pourparlers avec la St-Lawrence Flour pour l'achat de son établissement.

C'est confirmé aux spécialistes. L'achat de courte durée car vers midi le cours de l'action St-Lawrence se remettait à descendre et il est tombé jusqu'à 35 ne conservant qu'un gain de 2 points.

L'action Asbestos Corporation ordinaire était en baisse. Elle était déjà faible hier; elle l'était davantage ce matin. De 68, le cours a fléchi à 63 3/4 pour clore à 64, soit une perte de quatre points. L'action de préférence ne s'est pas inscrite au tableau des ventes.

Le Consolidated Smelting était en demande et son cours s'est amélioré de 5-8 de point. Le Twin City est monté de 1 point 1/4 et le Dominion Bridge, de 1 point.

Le dollar américain fait légèrement prime sur notre place; le franc français fait à Montréal 0520 et la livre sterling, \$4.78 1/2.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien & Cie)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Steel of Canada 95 à 84 1/2.

National Breweries, 115 de 40 1/2 à 40 1/4.

Bel Telephone, 130 de 40 1/2 à 40 1/4.

Consolidated Smelting, 50 de 62 1/2 à 62 1/4.

Laurentide Co., 50 de 62 1/2 à 62 1/4.

Asbestos, 75 de 38 1/2 à 38 1/4.

Atlantic Sugar, 25 de 27 1/2 à 27 1/4.

Domination Bridge, 25 de 64 1/2 à 64 1/4.

Domination Bridge, 25 de 64 1/2 à 64 1/4.

Twin City, 150 de 60 1/2 à 60 1/4.

St. Lawrence Flour, 100 de 34 1/2 à 34 1/4.

Laurentide Power, 25 de 55 1/2 à 55 1/4.

Wayman, 100 de 10 1/2 à 10 1/4.

Mont. Tram, 1 à 10 1/2.

Brit. C. Fishing, 35 de 31 1/2 à 31 1/4.

Atlantic Pfr., 10 de 20 1/2 à 20 1/4.

Brit. Emp. Pfr., 1ère, 35 de 26 1/2 à 26 1/4.

Asbestos Pfr., 30 de 30 1/2 à 30 1/4.

Wayman, 100 de 10 1/2 à 10 1/4.

Howard Smith, 70 de 28 1/2 à 28 1/4.

DE 11 H. A 11 H. 45 A.M.

Steel of Canada, 180 de 84 à 84 1/2.

National Breweries, 115 de 40 1/2 à 40 1/4.

Bel Telephone, 130 de 40 1/2 à 40 1/4.

Consolidated Smelting, 50 de 62 1/2 à 62 1/4.

Laurentide Co., 50 de 62 1/2 à 62 1/4.

Asbestos, 75 de 38 1/2 à 38 1/4.

Atlantic Sugar, 25 de 27 1/2 à 27 1/4.

Domination Bridge, 25 de 64 1/2 à 64 1/4.

Domination Bridge, 25 de 64 1/2 à 64 1/4.

Twin City, 150 de 60 1/2 à 60 1/4.

St. Lawrence Flour, 100 de 34 1/2 à 34 1/4.

Laurentide Power, 25 de 55 1/2 à 55 1/4.

Wayman, 100 de 10 1/2 à 10 1/4.

Mont. Tram, 1 à 10 1/2.

Brit. C. Fishing, 35 de 31 1/2 à 31 1/4.

Atlantic Pfr., 10 de 20 1/2 à 20 1/4.

Brit. Emp. Pfr., 1ère, 35 de 26 1/2 à 26 1/4.

Asbestos Pfr., 30 de 30 1/2 à 30 1/4.

Wayman, 100 de 10 1/2 à 10 1/4.

Howard Smith, 70 de 28 1/2 à 28 1/4.

ROYAUME, 12 de 55 1/2 à 55 1/4.

Tram. 4th, 150 de 10 1/2 à 10 1/4.

Asbestos, 100 de 38 1/2 à 38 1/4.

Quebec, 200 de 92 à 92 1/2.

Obligations du gouvernement canadien

(Cotes fournies par L. G. Beaubien & Cie)

BONS DE LA VICTOIRE

1944: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1945: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1946: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1947: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1948: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1949: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1950: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1951: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1952: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1953: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1954: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1955: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1956: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1957: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1958: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1959: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1960: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1961: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1962: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1963: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1964: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1965: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1966: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1967: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1968: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1969: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1970: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1971: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1972: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1973: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1974: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1975: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1976: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

1977: 96.45 acheteur; 96.70 vendeur.

LA VIE SPORTIVE

LES JOUEURS DE LA LIGUE AMERICAINE

Les joueurs sous contrat, pour la saison 1925, avec les clubs de la ligue de baseball Américaine sont les suivants:

"A"
Adams, Spencer D., if., Washington; Anderson, Harold, of., New-York; Andrews, E. D., Jr., p., Phil.; Archibald, Maurice, of., Chicago; Artus, George, of., Detroit; Ash, Kenneth, p., Chicago; Autry, Martin, c., New-York.

"B"
Bakwell, William M., of., Phil.; Barret, William, of., Chicago; Bassler, John L., c., Detroit; Baumgartner, Stanwood, p., Phil.; Beall, Walter, p., New-York; Beck, Walter, p., St-Louis; Bedford, Ben, of., New-York; Bengough, Bernard O., c., New-York; Bennett, Hershall E., of., St-Louis; Berninger, Karl, of., St-Louis; Bischoff, George, c., Chicago; Bishop, Max, if., Phil.; Blackholder, George, p., St-Louis; Blackship, Ted, p., Chicago; Blodgett, Alton P., p., New-York; Blue, Lou A., if., Detroit; Blum, O. L., if., Washington; Boone, Isaac M., of., Boston; Bradley, John V., p., New-York; Brillheart, J. B., p., Washington; Burke, Leslie K., if., Detroit; Burke, Patrick, if., St-Louis; Burns, George E., if., Cleveland; Bush, Joe, p., St-Louis; Butler, John S., if., Chicago.

"C"
Carlyle, H. C., of., Detroit; Carlyle, Roy, of., Washington; Clancy, John, if., Chicago; Clark, W. W., p., Cleveland; Cobb, Tyrus R., of., Detroit; Cochran, Gordon S., c., Phil.; Cole, Bert, p., Detroit; Collins, Edward T., if., Chicago; Collins, John F., of., Boston; Collins, Warren H., p., Detroit; Combs, Earl B., of., New-York; Connolly, George, p., Chicago; Connolly, M. T., if., Boston; Corward, Jess, of., Chicago; Coveleskie, Stan, p., Washington; Crouse, Clyde, c., Chicago; Cullon, Henry, of., p., New-York; Cuvengros, Michael, p., Chicago.

"D"
Danforth, Dave, p., Saint-Louis; Dauss, George, p., Detroit; Davenport, J. L., p., Chicago; Davis, Frank, p., St-Louis; Davis, Ike, if., Chicago; Deering, Ray, p., Chicago; Dixon, Leo, c., St-Louis; Doyle, Jess, p., Detroit; Dugan, Joseph, if., New-York; Duggan, Elmer, p., New-York; Dudley, C., p., Washington; Dykes, James, if., Philadelphie.

"E"
Edwards James C., p., Cleveland; Elmer, Edward J., p., Boston; Elmer, F. of., Cleveland; Elmer, Verdo, of., St-Louis; Elsh, Roy, of., Chicago; Evans, Joe, of., St-Louis; Ezzell, Homer E., if., Boston.

"F"
Faber, Urban, p., Chicago; Falk, B. A., of., Chicago; Ferguson, Alexander, p., Boston; Fester, W. L., if., Cleveland; Flagstad, Ira, of., Boston; Foreman, Gus, p., Chicago; Fothergill, Robert R., of., Detroit; Francis, Ray, p., New-York; French, W. E., of., Phil.; Fuhr, Oscar L., p., Boston; Fullerton, Curtis H., p., Boston.

"G"
Galloway, Clarence, if., Phil.; Gardner, Osborn E., p., New-York; Gaston, Milton, p., St-Louis; Gehrig, Henry L., if., New-York; Gerber, Walter, if., St-Louis; Geygan, James E., if., Boston; Giard, Joe, p., St-Louis; Glass, Thomas, p., Phil.; Goslin, Leon, of., Wash.; Grabowski, John, c., Chicago; Grant, George, p., St-Louis; Gray, Sam, p., Phil.; Gregg, Veau, p., Phil.; Gross, Ewell, if., Boston; Groves, Robert M., p., Phil.

"H"
Hale, Samuel, if., Phil.; Hamilton, Henry, p., Chicago; Haney, F. if., Detroit; Hargrave, William, c., Wash.; Harrington, Andrew M., if., Detroit; Harris, B., p., Phil.; Harris, Jos., if., Boston; Harris, Spem, of., Chicago; Harris, S. H., Wash.; Hauser, Joseph, if., Phil.; Hawkins, John, of., St-Louis; Heilmann, Harry, of., Detroit; Heilmann, Fred, p., Phil.; Hendrick, Harvey, of., Cleveland; Heving, John A., c., Boston; Hipps, Robert, if., Phil.; Hoffmann, Fred, c., New-York; Holloway, Kenneth E., p., Detroit; Hooper, H., of., Chicago; Hoyt, Waite, p., New-York.

"J"
Jacobson, W., of., St-Louis; Jamieson, C. D., of., Cleveland; Jamieson, C. D., of., Boston; Johnson, E. W., if., New-York; Johnson, H. D., p., Johnson, Sylvester, p., Detroit; Johnson, W., p., Wash.; Johnson, W. C., p., Detroit; Jones, R. W., if.,

Detroit; Jones, S. P., p., New-York; Judge, Joe, if., Wash.

"K"
Kallio, R., p., Boston; Kamm, W., if., Chicago; Karr, B. J., p., Cleveland; Kelly, H., p., Wash.; Kiefer, J. W., p., Boston; Klugman, J. if., Cleveland; Knode, R. H., if., Cleveland.

"L"
Lamar, W., of., Phil.; LaMotte, R., if., St-Louis; Lasley, W., p., Saint-Louis; Lee, Cliff, of., Cleveland; Lee, E., of., Boston; Lehn, N. K., p., Cleveland; Leonard, H. B., p., Detroit; Leverette, G. V., p., Chicago; Levi, John, of., New-York; Levens, Emil H., p., Cleveland; Liebold, Harry, of., Washington; Lucy, J. E., p., Boston; Lutzke, W., if., Cleveland; Lyons, Theodore, p., Chicago.

"M"
Maley, J. P., p., New-York; Malone, L., of., New-York; Mangum, Leo, p., Chicago; Manush, Henry E., of., Detroit; Marberry, F., p., Wash.; Martina, J. p., Wash.; Matthews, W. C., of., McClellan, Harvey, if., Chicago; McIntyre, T. S., if., New-York; McManus, M. J., if., St-Louis; McNally, M. J., if., Wash.; McNeely, E. V., of., Wash.; McNulty, Pat. H., if., Cleveland; Meeker, Roy, p., Phil.; Meisel, R., of., New-York; Miller, Ed., of., Phil.; Midler, J. W., p., Cleveland; Mitchell, M. B., p., Cleveland; Mizner, W., of., St-Louis; Mogridge, G., p., Wash.; Moore, W., p., Detroit; Mostil, John, of., Chicago; Mullen, Thomas, of., New-York; Myatt, Glenn C., c., Cleveland.

"N"
Neun, J. H., if., Detroit; Noonan, P., p., Boston.

"O"
Ogden, C., p., Wash.; O'Neill, S. F., c., New-York; O'Rourke, F., if., Detroit.

"P"
Paschal, Benjamin, of., New-York; Peckinpaugh, R., if., Wash.; Penock, H. J., p., New-York; Perkins, R. C., p., Phil.; Peterson, Clarence, p., St-Louis; Picinich, V. J., c., Boston; Pillette, H., p., Detroit; Pipp, W. C., if., New-York; Porter, W. T., c., St-Louis; Prothro, J. T., if., Boston; Pruett, H., p., St-Louis.

"Q"
Quinn, J. P., p., Boston.

"R"
Raymond, A. G., of., New-York; Rego, A., c., St-Louis; Reitz, A. J., p., Phil.; Rentfrow, Clyde, if., Chicago; Reuther, W., p., Wash.; Rice, Harry, if., St-Louis; Rice, E. E., if., Detroit; Robertson, C., p., Chicago; Robertson, E., if., St-Louis; Ross, W. H., of., Boston; Ross, Chester, p., Boston; Roy, L., p., Cleveland; Ruel, H., c., Wash.; Ruffing, C., p., Boston; Russell, A., p., Wash.; Ruth, George H., of., New-York.

"S"
Schalk, R. C., of., Chicago; Schang, W. H., c., New-York; Schelberg, J. W., p., Boston; Scott, E. if., New-York; Severeid, H., c., St-Louis; Sewell, Joe, if., Cleveland; Sewell, Luke, c., Cleveland; Shanks, H., if., New-York; Shawkey, J. R., p., New-York; Shaute, J. B., p., Cleveland; Sheely, Earl, if., Chicago; Sherman, H. C., p., Boston; Shocker, O., p., New-York; Simons, A. J., c., Phil.; Simon, S. if., St-Louis; Sisk, G. H., if., Cleveland; Smith, Carr E., of., Cleveland; Smith, Earl, p., St-Louis; Smith, M. if., Phil.; Smith, S. M., p., Cleveland; Speaker, Tris, p., Cleveland; Speece, B. F., p., Cleveland; Springer, B., p., St-Louis; Spurgeon, F., if., Cleveland; Stauffer, E., p., St-Louis; Steengrafe, M., p., Chicago; Stephenson, J. R., if., Cleveland; Stokes, A. J., c., Boston; Stoner, L. E., p., Detroit; Summa, H. W., of., Cleveland; Swartz, M., p., New-York.

"T"
Tate, Bennett, c., Washington; Tavenner, J. C., if., Detroit; Temple, Louis H., p., Boston; Thurston, Hoyle, p., Chicago; Tobin, John, of., St-Louis; Todd, Philip J., if., Boston.

"U"
Uhle, George E., p., Cleveland.

"V"
Vache, Ernest, of., Boston; Vangilder, Elam, p., St. Lois; Veach, Robert H., of., Boston.

"W"
Walberg, George p., Philadelphie; Walker, John, p., Detroit; Walters, A. c., Cleveland; Wannosgans, William A., if., Boston; Wanninger, Paul L., if., New-York; Ward, Aaron if., New-York; Welch, Frank, of., Philadelphie; Wells, Edwin, p., Detroit; Whitehill, Earl, p., Detroit; Williams, Dan E., of., St. Lois; Williams, Kenneth R., of., St. Lois; Willis, Charles, p., Philadelphie; Willis, Harold J., p., Boston; Wingard, Ernest, p., St. Louis; Wingfield,

Fred D. p., Boston; Wingo, H. if., Detroit; Witt, Lawton, of., New-York; Wojack, Frank, if., Chicago; Woodhall, C. L., Jr., c., Detroit; Woods, John F., p., Boston; Wyatt, L. J., of., Cleveland.

"Z"
Zachary, J. T., p., Washington; Zahniser, Paul, p., Washington; Zigafoos, Francis, if., Philadelphie.

AU NATIONAL

Les nageurs et les nageuses du National s'entraînent régulièrement deux fois la semaine pour les deux soirées de gala qui auront lieu, le mercredi et le vendredi, 15 et 17 avril, à la piscine de la rue Cherrier. Les recettes iront à la caisse de la grande kermesse qui sera inaugurée le lundi de Pâques.

Voici le programme de la première soirée:

1. — Polo entre deux équipes masculines.
2. — Course Mah-Jongh, pour dames.
3. — Course à relais, hommes et femmes.
4. — Plongeurs, hommes et femmes.
5. — Chasse au canard.

Chaque séance s'ouvrira à 8 h. 15 pour se terminer entre 8 h. 45 et 9 h. L'entrée ne coûtera que quelques sous.

LES DERNIERES PARTIES DE BALLON AU PANIER

Dimanche dernier, deux parties de ballon au panier ont été jouées à la palestre du National.

Dans la première, le Gymnase rouge a remporté la victoire sur le Ste-Anne par le résultat de 25 à 23. Dans la seconde, le University Settlement a défait le National Inter-médiaire par 20 à 16. La lutte entre ces deux équipes a été très contestée.

PRESENTATION D'UN TROPHÉE

La coupe Levasseur, emblème du championnat de la ligue intérieure de ballon au panier, a été présentée aux joueurs du Gymnase Rouge, qui ont remporté les honneurs de la saison au National. M. Levasseur a lui-même présenté la coupe au capitaine du Gymnase Rouge, M. C.-H. Desjardins. Voici comment était constituée l'équipe des champions:

Attaques: L. Guay et G. Bonnier; centre: E. Rhéaume; Défense: L. Lefort et C.-H. Desjardins; substituts: M. Guay et P. Millette.

M. Oscar Archambault, président de la section de ballon au panier du National, a remercié le généreux donateur du trophée et il a félicité les joueurs en général pour l'entraînent dont ils ont fait preuve au cours de la saison.

M. Desjardins, le capitaine de l'équipe des champions et le secrétaire de la section, a aussi remercié M. Levasseur au nom des joueurs. Il a particulièrement félicité pour la façon dont la coupe est offerte. Ce trophée devra être disputé tous les ans par des équipes faisant partie d'une ligue intérieure au National.

Mlle Lillian Lupien, la charmante candidate de la section de ballon au panier, dans le concours de popularité de la kermesse, était présente à la cérémonie de dimanche.

C'est elle qui a mis le ballon au jeu pour la deuxième partie. Pour la première partie, c'est M. Levasseur qui a mis le ballon au jeu.

MISE AU POINT

Il s'est glissé une erreur dans le compte rendu de la semaine dernière. Il y était dit que le Collège Saint-Laurent n'avait jamais défait le National Intermédiaire. C'est inexact. Le Collège St-Laurent a battu le National Intermédiaire, à Saint-Laurent, en 1924, et le National a battu le Saint-Laurent, à Montréal, la même année.

Trois boxeurs sont réinstallés

New-York, 8. — L'Etat de New-York se prépare à une des saisons les plus actives concernant le pugilat pour la bonne raison qu'on a annoncé, hier, que la commission athlétique de l'Etat avait rayé les suspensions de deux champions du monde et d'un ancien champion et a officiellement approuvé la rencontre Tunney-Gibbons au Polo Grounds, le 12 juin. Elle a de plus accordé une sanction pour une rencontre au Polo Grounds le 19 juin au bénéfice du fonds de l'hôpital des Italiens.

Mickey Walker, champion du monde poids moyen, a été réinstallé dans les bonnes grâces de la commission lorsqu'il promet de rencontrer sans conditions Dave Shade, le poids moyen de la Côte du Pacifique, dans un combat pour le titre.

Mike McTigue, champion demi-lourd du monde, a aussi été réinstallé grâce à sa promesse de rencontrer tout aspirant au titre choisi par la commission au cours des semaines prochaines.

Johnny Dundee, ex-champion poids plume et poids léger, qui a été suspendu indéfiniment sur la recommandation de la Fédération de boxe française pour avoir failli à rencontrer Fred Bettonnel dans un combat arrangé par contrat à Paris le 27 janvier, a été réinstallé à la suite des témoignages dans son cas.

Mascart serait trop exigeant

New-York, 8. — Les négociations pour la rencontre pour le titre de championnat poids plume entre Louis (Kid) Kaplan et Edouard Mascart, de France, qu'on a tenté d'arranger pour le 5 mai au Madison Square Garden comme attraction finale ont été discontinuées. C'est ce qu'a déclaré Frank Flournoy, promoteur, alors qu'il se trouvait à Madison Square Garden hier. Les demandes financières de Mascart, que Flournoy trouve exorbitantes, auraient été la cause de cet arrêt des négociations.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici le sommaire des résultats des différentes parties d'exhibition de baseball qui se sont jouées hier après-midi aux Etats-Unis.

A Philadelphie
Phillies . . . 111010331—11 14 0
Athletic . . . 200100200—9 2
Mitchell, Carlson et Henline; Rommel, Walberg, Reitz, Meeker et Perkins, Cochran.

A Louisville
Boston (A.) . . . 10 14 1
Louisville (A.A.) . . . 3 6 4
Ross, Ruffing et Picinich; Dunlap, Tincup et Redmon.

A Memphis
St-Louis (A.) . . . 2 7 0
Memphis (S.) . . . 4 10 6
Giard, Blausholder et Rego, Severeid; Warmouth, Caldera et Kohlbecker.

A Birmingham, Ala.
Cincinnati (N.) . . . 6 10 2
Birmingham (S.) . . . 4 12 0
Benton, Diddie, Brant et Wingo; Hall, Crowder et Loran.

A Atlanta, Ga.
Detroit (A.) . . . 6 3 2
Atlanta (S.) . . . 4 3 1
Collins, Johnson et Woodall, Bassler; Pipgrass, Slappey et Jenkins, Brock.

A Charlotte, N. C.
Toronto (L.) . . . 11 17 5
Charlotte (S.A.L.) . . . 5 13 5
Stewart et Manion; Sweetland, Leroy, Brown et Noon.

A Ashville, N. C.
Brooklyn (N.) . . . 7 16 3
New-York (A.) . . . 16 19 5
Ehrhardt, Osborne, Schwartz, Williams et Taylor, Hargreaves; Hoyt, Francis et O'Neill.

A Raleigh, N. C.
Reading (L.) . . . 6 9 1
Raleigh (Piedmont) . . . 7 11 2
Lynch, Cotter, Howe, Wilson, Mattison et Seasholtz; Peterson, Collins, Allen, Euliss et Powell, Ray.

A Nouvelle-Orléans
Nouvelle-Orléans (S.) . . . 0 4 0
Cleveland (A.) . . . 4 9 0
Teaney, Speece et Dowie, Walters; Muth, Karr et Myatt.

A Augusta
Washington (A.) . . . 5 9 1
New-York (N.) . . . 4 9 1
Coveleskie, Martina, Kelly et Ruel; Scott, Greenfield et Hartley.

A Spartanburg, S. C.
Buffalo (L.) . . . 3 8 1
Spartanburg (S.A.L.) . . . 7 1
Fisher, Gardner, Auer et Hill, Stegelder, Weldon et Kaufman.

LES ECHECS

8 avril 1925
8ème CHRONIQUE
CHAMPIONNAT DE MONTREAL.
Séance du soir.

Blancs . . . 1-2
Noirs . . . 1-2
S.-B. Wilson, 1-2; A. Lamotte, 1-2.
F. Falconer, 1-2; C. L. Leblond, 1-2.

REMARQUES
M. Sawyer adopta sa vieille habitude, sa défense favorite, la sicilienne, et prit bientôt un léger avantage en jouant le P.H. de son adversaire. Il manœuvra alors sur le côté d'après ce qu'il portait toutes ses forces, laissant ainsi son roi pratiquement sans défense. M. Renick saisit cette opportunité et lança une attaque sur cette aile, et livra une violente attaque qui mit M. Sawyer en grand danger. Mais M. Sawyer joua en maître, trouva les coups justes et malgré la perte d'un pion, réussit à repousser cette attaque et à obtenir la nulle.

WILSON VS LAMOTHE
M. Lamotte adopta une défense française, ce qui se développa symétriquement de part et d'autre, puis les adversaires ayant rogné différemment les complications surgirent et une jolie et courte bataille suivit d'où M. Lamotte en sortit avec les honneurs, mais M. Wilson, malgré le danger de sa situation, força bientôt la nulle par répétition des coups.

FALCONER VS CARTIER
M. A. Cartier choisit aussi la défense sicilienne, qu'il conduisit patiemment et en obtenant un avantage considérable de position. Il manœuvra avec adresse et en gagnant un pion, réussit à repousser cette attaque et à obtenir la nulle.

BLANCHARD VS LEDIAN
M. Blanchard joua d'après ses idées, adopta la partie écossaise, et au 10ème coup, se portant à l'attaque, il sacrifia une pièce et obtint un avantage considérable. Après le gain de la qualité et deux pions, ce qui lui constituait un avantage décisif, M. Blanchard continua cependant, mais M. Lédian, ayant un bon cavalier plus tard à amener une liquidation générale, les noirs, devant une résistance maintenant impossible, se résignèrent à la nulle.

CLASSEMENT A DATE
1. L. Blanchard . . . 4 1/2 1/2
2. D. Lédian . . . 3 1/2 1/2
3. J. Sawyer . . . 3 1/2 1/2
4. A. Cartier . . . 2 1/2 1/2
5. S.-B. Wilson . . . 2 1/2 1/2
6. F. Falconer . . . 2 1/2 1/2
7. G. Griffin . . . 2 1/2 1/2
8. C.-E. Klink . . . 1 1/2 1/2
9. A. Lamotte . . . 1 1/2 1/2

TOURNOI INTERNATIONAL
Séance du soir.
E. Brisebois, 1; W. Décarie, 0.
G. Gaudet, 2; B. Lédian, 1-2.
R. Roy, 0; C. Brisebois, 1.
D. Saunders; P. Piquette-Couture x.
A. Tanguay, 1; R. Lédian, 0.

REMARQUES
M. W. Décarie adopta la défense Caro-Kann, contre E. Brisebois, et joua une partie d'après ses idées, et au 10ème coup, se portant à l'attaque, il sacrifia une pièce et obtint un avantage considérable. Après le gain de la qualité et deux pions, ce qui lui constituait un avantage décisif, M. Blanchard continua cependant, mais M. Lédian, ayant un bon cavalier plus tard à amener une liquidation générale, les noirs, devant une résistance maintenant impossible, se résignèrent à la nulle.

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

ECHECS DE QUEBEC
11 a été joué un tournoi de 2 pions, dans lequel M. Lédian a gagné, et M. Brisebois a perdu. M. Lédian a gagné un pion, et M. Brisebois a perdu un pion. M. Lédian a gagné un pion, et M. Brisebois a perdu un pion. M. Lédian a gagné un pion, et M. Brisebois a perdu un pion.

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

CLASSEMENT A DATE
1. H. Lédian . . . 5 1/2 1/2
2. R. Brisebois . . . 4 1/2 1/2
3. W. Décarie . . . 4 1/2 1/2
4. E. Brisebois . . . 3 1/2 1/2
5. D. Saunders . . . 2 1/2 1/2
6. G. Gaudet . . . 2 1/2 1/2
7. H. Vidal . . . 2 1/2 1/2
8. A. Tanguay . . . 2 1/2 1/2
9. P. Brault . . . 2 1/2 1/2
10. P. Piquette-Couture . . . 2 1/2 1/2
11. R. Roy . . . 2 1/2 1/2

FUMEZ LE TABAC HACHE

OGDEN'S LIVERPOOL

Magasin de spécialités pour hommes et pour les dames qui achètent pour les hommes

Habillez-vous—voici Pâques!



Et cette circonstance fournit l'occasion de choisir des articles qui puissent plaire aux hommes de bon goût. CASE a rassemblé complets, chemises, cravates, bas et des centaines d'autres articles dont les hommes ont besoin à cette époque de l'année; ils illustrent tous la mode du jour et la qualité qui donne satisfaction durable.

COMPLETS CASE POUR PAQUES

De la nouvelle coupe londonnienne en faveur. Tweeds Car-moor, bleus, shetland et autres.

De \$35 à \$65

PA

L'ASSISTANCE MATERNELLE TIENT SON ASSEMBLEE ANNUELLE

S. G. Mgr Georges Gauthier y prend part et exprime le vœu que les jeunes filles s'y intéressent davantage comme une diversion à la danse et aux amusements mondains.

Rapport de Mme J.-A.-A. Brodeur, secrétaire, et de Mme Henri Beaudry, trésorière.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal, a présidé, hier après-midi, la réunion annuelle de l'Assistance Maternelle. Monseigneur est venu apporter à Mme Henry Hamilton, présidente de l'œuvre, aux directrices et aux nombreux amis de l'Assistance, le témoignage de sa vive admiration du travail qu'elle accomplissait.

"Votre œuvre, a dit Mgr Gauthier, est admirable; elle est incomparable, et j'en suis fier. Votre devoir est déterminé, et vous l'accomplissez avec générosité, avec dévouement. Serez-vous bannies, Est-il en effet quelque chose de plus noble et de plus beau que de faire la charité? Vous l'avez comprise, continuez, je vous le demande au nom de ceux que vous êtes appelées à secourir. Rappelez-vous que si vous avez une grâce à demander, faites la charité, et Dieu exaucera vos prières; Dieu, vous le savez, est incarné dans ces pauvres qui vous attendent, et qui vous réclament.

"Vous étudiez des œuvres qu'il faut de toute nécessité prolonger. Et pour les prolonger, il faut les répandre partout où la chose est possible de la faire. Propagez votre œuvre, intéressez-y nos jeunes filles qui, par ce fait, s'éloigneront de ces danses qui sont non seulement un crime contre la morale, mais aussi, un crime contre le pays. Vous devez vous faire les initiatrices de ces jeunes filles qui ensuite ne demanderont plus qu'à travailler et à se dévouer comme vous le faites si généreusement."

Sa Grandeur dit ensuite que quelque temps après la publication de sa lettre pastorale sur la danse, un groupe d'hommes d'affaires importants est allé lui demander d'en publier une seconde sur les œuvres. Ces hommes d'affaires ont exprimé l'opinion que le meilleur moyen d'éloigner leurs filles de la danse était de les jeter dans ces œuvres si méritoires et de leur faire aimer ces œuvres.

"Je le dis avec eux, s'écria alors Mgr Gauthier. Est-il quelque chose de plus pénible que de voir cette force qui croît, qui grandit, se perdre dans ces amusements ridicules, autant que dangereux. Les jeunes filles deviennent des bibelots coûteux et ignorent le bien qu'elles pourraient accomplir. Elles ne connaissent que ces amusements et ces sottises.

"En les appelant à coopérer avec vous, il faut toutefois agir avec prudence. Des œuvres comme la vôtre ne peuvent être confiées qu'à des femmes expérimentées. C'est à vous d'initier les jeunes filles qui voudraient s'y dévouer. Il est beau d'être charitable, de donner, mais encore faut-il donner à bon escient."

Monseigneur accorde, en terminant, tout son appui à l'œuvre de l'Assistance Maternelle, souhaitant qu'elle grandisse et se répande de plus en plus.

Mme Hamilton a procédé, selon le programme, aux délibérations ordinaires de l'assemblée générale. Elle a invité Mme J.-A.-A. Brodeur, secrétaire de l'Assistance, et Mme Henri Beaudry, trésorière, à soumettre leurs rapports, dont on trouvera l'exposé sommaire que voici:

LES ACTIVITES DE L'ANNEE

L'Assistance Maternelle a secouru, de janvier 1924 à janvier 1925, 824 mères, soit 128 de plus que l'année précédente. De ce nombre, 569 ont été secourues par le comité général qui s'occupe des territoires où des comités paroissiaux n'ont pas encore été établis.

Les deux gardes-malades de l'œuvre, Mesdames Daoust et Lafontaine, préposées au soin des mères et des bébés ont, fait 2,734 visites. Pendant l'année 420 visites des Dames du comité, aux accouchées, ont été enregistrées.

Selon les besoins reconnus par l'enquête les mères recevaient généralement les remèdes, la literie, la lingerie, la layette, le lait et les provisions. En 1924, 374 layettes, 143 literies ont été données, 1,303 commandes de provisions ont été faites au bénéfice des protégées de l'Assistance Maternelle.

Pour le chauffage de ses pauvres l'œuvre s'adresse aux Conférences de la St-Vincent-de-Paul qui lui ont toujours accordé une précieuse collaboration.

Neuf médecins, MM. les docteurs Eug. Giroux, Chs. Smith, E. Garlépy, R. A. McIntosh, D. Chouinard et J.-A. Caisse, au service du comité général de l'Assistance Maternelle et rémunérés par l'œuvre, procurent aux malades leurs soins dévoués et éclairés. Le 31 mars, M. le Dr Raoul Masson voulut bien accéder à la demande du conseil général en acceptant la charge de médecin consultant.

Le dispensaire, situé au no 113 de la rue Cherrier, est le complément nécessaire des activités de l'œuvre au domicile des mères pauvres. Là, deux fois la semaine, le mardi et le vendredi, de 2 à 5 heures, les malades reçoivent gratuitement la consultation médicale et les remèdes prescrits.

Outre les cas relevant du comité général l'on y reçoit toutes les malades des comités paroissiaux. MM. les docteurs Giroux et Smith sont les médecins du dispensaire. En 1924, le dispensaire a donné 5,771 prescriptions et 2,053 personnes sont venues pour demander du secours et des renseignements.

L'hôpital du dispensaire compte dix lits répartis en deux salles. Là sont reçues de jeunes veuves, des femmes abandonnées, des mères dont l'état de santé requiert des soins tels qu'on ne peut les leur donner dans un pauvre logis.

En 1924, 74 naissances ont été enregistrées, 104 mères ont été traitées avec un total de 2,643 jours d'hospitalisation.

Au printemps, alors que les patientes remplissaient le petit hôpital, un comité de douze jeunes filles fondé par madame Beauchesne, se chargèrent à tour de rôle de remplacer les gardes afin de leur permettre de se reposer chaque jour de deux à quatre heures.

Pour aider à défrayer les dépenses de l'hôpital, la journée de la livre de l'Assistance Maternelle fut créée.

Une table d'opération, don de Mme Millard, a été terminée l'installation du petit hôpital.

Malgré l'hospitalisation des mères à l'infirmerie du dispensaire, l'œuvre a dû recourir aux bons offices de l'hôpital Notre-Dame pour sept cas.

En 1924, 17 décès ont été enregistrés; 3 adultes et 14 bébés, dont sept sont nés viables et 4 de naissance prématurée. Quant aux mères décédées, deux ne furent pas à proprement parler des cas de l'Assistance Maternelle. Deux infortunées d'adultes, ont été faibles aux frais de l'œuvre.

Pour combattre le fléau de la mortalité infantile, l'Assistance Maternelle préconise auprès des mères, la nécessité de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Jusqu'à présent, ses efforts ont été couronnés de succès, car à peu d'exceptions près, les mères qu'elle a secourues se sont rendues aux instances des gardes-malades, qui leur enseignent les premières notions de puériculture.

Un vestiaire a été établi au dispensaire. 7,781 morceaux de couture ont été faits pendant l'année. 12 vêtements organisés par des amies de l'œuvre, ont pourvu aux besoins du vestiaire. La couture individuelle a fourni sa large part au maintien du vestiaire.

Les réunions de couture hebdomadaires, dans les salles du dispensaire, organisées par Mmes Beauchesne et Hamilton, fut agréablement des jolies conférences. Au dispensaire sont reçus les vêtements et les meubles dont on voudrait disposer en faveur des malheureux. Pendant l'année, les envois ont été nombreux.

Des comités paroissiaux sont établis dans 16 paroisses. En 1924, ils ont secouru 255 mères. Le comité de Verdun a de plus traité 19 malades dans les familles qu'il a visitées. L'Assistance Maternelle, placée sous la loi dite de l'Assistance Publique, perçoit un revenu annuel auquel s'ajoute la contribution de la cité de Montréal.

Le service social de l'Assistance Maternelle, fondé en novembre 1924, compte soixante membres; la direction est confiée à la fondatrice secondée par Mmes Paul Ostiguy, président, Arthur Morgan, vice-président, Antonio Valliquette, trésorière, et par Mlle Yvonne Cloutier, secrétaire.

Son but est de secourir les fami-

ILS IRONT A WEMBLEY

DIX MEMBRES DE LA GENDARMERIE CANADIENNE A CHEVAL PARTENT AUJOURD'HUI PAR LE MINNEDOSA — LE VALET-VIENT DES NAVIRES

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, appareille à Saint-Jean aujourd'hui et se met en route pour Cherbourg, Southampton et Anvers avec plusieurs passagers. Au nombre des passagers il y a dix membres de la gendarmerie à cheval du Canada qui se rendent à Wembley prendre la garde du pavillon du gouvernement canadien. L'escouade qui se compose de L.-C. Leveillé, J. W. McCormick, J.-G. Pelletier, J.-P.-A. Savoie, E. A. Simmons, N. E. Smith, A. M. Veitch, A. Birtwistle et W. D. M. Henderson, est sous les ordres de l'inspecteur C.-H. Hill.

LES PROFITS DE LA LIGNE CANADIANE

D'après un récent rapport, les profits de la compagnie Canard, réside dans la dépréciation du matériel, l'impôt sur les revenus et celui sur les profits acquittés, l'intérêt sur les obligations et les taxes d'escompte des obligations payées, ont été, en 1924, de \$393,968. La compagnie a versé \$130,000 au fonds d'amortissement.

D'après ce rapport, les nouvelles lois restreignant l'immigration aux États-Unis ont beaucoup nuit aux intérêts de la compagnie.

La Montreal Shipping Company, Limited, récemment formée, devient l'agence locale du Lloyd Méditerranéen Società Italiana di Navigazione, de Gènes, qui a établi un service de paquebots desservant Montréal et les ports italiens.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Montrose, du Pacifique Canadien venant de Liverpool et de Greenock, doit arriver à St-Jean samedi.

Le Melita, du Pacifique Canadien, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Saint-Jean dimanche.

Le Canada, de la Cie White Star Dominion, venant de Liverpool, de Belfast et de Glasgow, doit arriver à Halifax samedi.

Le Berengaria, de la Cie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York vendredi.

Le De Grasse, de la Cie Générale Transatlantique, venant du Havre, doit arriver à New-York vendredi.

Le United States, de la Scandinavien-American Line, venant d'Oslo, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot a fait escale à Halifax.

L'Araya, de la R.M.S.P. Co., venant des Bermudes, arrivera à New-York demain matin.

Le George Washington, des United States Lines, venant de Brême, arrivera à New-York demain matin.

Le Colombo, de l'Italia-American Line, venant de Palerme, arrivera à New-York demain matin.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, est arrivé à Québec hier. Ce paquebot est à faire le tour du monde.

les pauvres inscrits sur les registres en les visitant dans leurs demeures pour les encourager, les conseiller et leur fournir ce dont elles ont besoin. Une attention particulière est donnée aux enfants d'âge à fréquenter l'école. Les dames visiteuses sont divisées en équipes de dix membres. Chaque équipe est sous la direction de l'une d'elles.

Au programme du service social est mentionnée la fondation d'ouvrages ou seront confectionnés les vêtements destinés aux familles visitées. Quarante visiteuses se sont acquittées de leur tâche suivant les règles établies. Le charbon a été fourni à quatre familles; 25 familles reçoivent leur dîner de Noël; mention spéciale est faite du dévouement d'un groupe de dames de Bordeaux qui se sont chargées de la couture du corset. Les parties de cartes régulières ont rapporté jusqu'à vingt dollars. Une loterie a été organisée prélevant le montant requis pour l'achat d'une tricoteuse mécanique, ce qui permettra de confectionner, pendant l'été, une quantité de vêtements en vue de la distribution de l'hiver prochain. Tous les membres sont conviés à faire partie du cercle qui élargit l'apostolat féminin.

ETAT FINANCIER

Madame Henri Beaudry, trésorière générale de l'Assistance Maternelle, a présenté le rapport financier suivant:

Etat financier au 31 déc. 1924:

RECETTES

Partie de cartes	
et Tag Day	\$ 8,688.05
Dons	275.75
Subsides	17,500.00
Contributions:	
mensuelles	120.00
annuelles	344.00
Loyer	470.00
Intérêt	81.11
Solde au 1er janv. 1924	64.49

DEBOURSEES

Achat d'immeuble	\$ 4,500.00
Int. sur hypothèque	390.00
Taxes	126.38
Chauffage	510.83
Gardiens-malades	2,033.50
Médecins	4,528.95
Laitier	365.10
Boucher, épicer	3,584.47
Gages (serv. dis.)	564.52
Lingerie	2,455.03
Pharmacie	1,443.76
Téléphone (dis. et gardes-malades)	177.38
Tramways	471.65
Dépenses générales	1,533.20
Solde en banque au 31 déc. 1924	\$4,872.23
Plus deux chèques chargés au compte par erreur. Corrigé en février 1925	17.70

\$4,889.93

Moins chèques émis, non retirés:

Nos.	
419	\$21.10
335	15.00
375	10.00

\$46.10 4,843.83

\$27,523.40 \$27,523.40

Un concours intercollégial

SUJETS DONNES AUX ELEVES DE LA REGION DE QUEBEC.

Québec, 8 (Spécial au Devoir). — C'est hier qu'a eu lieu le Concours intercollégial organisé chaque année par les soins du Comité Permanent de l'Enseignement secondaire pour les Séminaires et Collèges affiliés à l'Université Laval de Québec, Lévis, Ste-Anne de la Pocatière, Nicolet, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, St-Alexandre d'Ironside, Mont-Laurier, Edmonton, St-Dunstan. Ce Concours a été établi en 1916. Il fallait d'abord entrer en liste les élèves de toutes les classes. A partir de l'année 1921, on n'a fait concourir que les élèves des classes de Lettres (Rhétorique, Seconde ou Belles-Lettres et Troisième ou Versification), et ceux des classes de Philosophie-Sciences. Ces derniers ont ordinairement une dissertation à composer sur une question de philosophie; dans les classes de Lettres on met au concours une dissertation littéraire, une analyse littéraire, une version latine, un thème latin, une version grecque, selon la décision du sort.

Ce concours est très hautement apprécié de la jeunesse étudiante. Voici maintenant pour l'information du public les sujets donnés aux épreuves de cette année.

Pour les Finissants ou élèves de Philosophie de 2e année, une dissertation sur une opinion risquée d'Aristote.

"Anatole France, dans Thais, fait dire à l'un de ses personnages: 'Je ne me prive d'aucun bien et je me flatte d'avoir trouvé une manière de vivre assez satisfaisante, bien qu'à première vue elle paraît mauvaise. Rien n'est en soi honnête ou honteux, juste ni injuste, agréable ni pénible, bon ni mauvais. C'est l'opinion qui donne aux choses les qualités, comme le sel donne la saveur aux mets.'"

Appréhender cette doctrine.

Pour les élèves de Philosophie de première année, une dissertation sur la valeur du témoignage humain.

"Certains modernes ont appliqué à l'histoire la méthode qui convient à la philosophie; on a jugé d'après la conscience et la logique des choses qui ne s'étaient faites ni suivant la logique absolue, ni suivant les habitudes de la conscience moderne. L'esprit critique appliqué à l'histoire, consiste au contraire à laisser de côté la logique absolue et les conceptions intellectuelles du présent; il consiste à prendre les textes tels qu'ils ont été écrits, à les interpréter le plus simplement qu'il est possible, à les admettre naïvement, sans y rien mêler de notre fond de l'esprit critique, quand il s'agit de l'histoire du passé, est de croire les anciens."

Partant de cette opinion de Fustel de Coulanges, vous vous rappellerez la nature des termes qu'elle implique (témoignage, histoire, autorité, sciences historiques, critique historique, méthode historique) et vous établirez que le témoignage humain écrit, produit, en histoire, la certitude, et que cette certitude est d'ordre moral."

Pour les élèves de Rhétorique, une dissertation littéraire sous forme de lettre sur la tragédie de Polyeucte.

"Cornelle lut sa tragédie de Polyeucte à l'Hôtel de Rambouillet. 'La pièce, dit Fontenelle, fut applaudie autant que le demandait la bienséance et la grande réputation que l'auteur avait déjà; mais quelques jours après, M. de Voiture vint trouver M. Cornelle, et prit des tours délicats pour lui dire que Polyeucte n'avait pas réussi, que les gens de bien ne le trouvaient pas bon, qu'il pensait, que surtout le christianisme avait excommunié dépla.'"

Nous savons, en effet, que Godeau avait désapprouvé le renversement des idoles; que quelques doctes avaient blâmé l'emploi de la grâce; les dévots et quelques grandes dames, le mélange de la galanterie et de la religion.

Vous supposerez que peu de temps après la visite de Voiture Cornelle lui écrivit pour défendre sa pièce. — Il réclame avec politesse, mais avec fermeté, contre cet arrêt d'un goût et d'une pitié trop timides. — Il s'assure au contraire que l'héroïsme chrétien ne trouvera pas indifférent le public qui a applaudi le Cid, Horace, et Cinna, et il en appelle du jugement de l'Hôtel de Rambouillet à celui du public."

Faites la lettre de Cornelle.

Pour les élèves de Seconde ou de Belles-Lettres, un thème latin dont le texte est emprunté à Rollin (Histoire Ancienne).

L'éducation et les débuts de Démosthène.

Démosthène étudia d'abord sous le rhéteur Isée. Mais Platon, dont il reçut quelques leçons et dont il fut avec grand soin les ouvrages, fut, à proprement parler, celui qui contribua le plus à former Démosthène.

A l'âge de seize ans, il commença à fréquenter le barreau, et il y fit le premier essai de son éloquence contre ses tuteurs, qu'il obligea de lui restituer une partie de son bien.

Animé par cet heureux succès, il se hasarda de parler devant le peuple. Il y réussit tout à fait mal, et fut sifflé de tout l'auditoire. Il s'en retourna entièrement découragé, mais un de ses auditeurs qui, au travers de beaucoup de défauts, avait aperçu en lui un excellent fonds de génie et une éloquence assez approchant de celle de Périclès, lui fit reprendre courage par les avis qu'il lui donna. Notre jeune orateur parut donc une seconde fois devant le peuple, et n'en fut pas mieux reçu que la première. Il s'en retourna la tête baissée et plein de confusion.

ROLLIN, Histoire ancienne, XIV, 3.

Pour les élèves de troisième ou versification, une version latine tirée des œuvres de Valère-Maxime.

BEAU TRAIT DE COURAGE

Strenuus est ille flos ordinis equestris, cuius mira virtute Fabius Maximus, Rullianus magister equitum bello, quod adversus Samnites gerabatur, multis commisit, praeclari crinem levatus est. Namque Papius Cursor propter auspica repe-

tenda in urbem proficiscens, castria praeposuit ac vitibus in aciem exercitum ducere, nihilominus manus cum hoste, sed non tam feliciter quam temere, consensit; procul enim dubio superabatur. Ceterum optima indolis juvenis, detractis equorum frenis, vehementer eos calcitrantes stimulans in adversos Samnites egit, obstinataque animi praesentia extortam manibus hostium victoriam et cum ea spem maximam civis Rulliani patriae restituit.

VALERE-MAXIME, III, 2 (8-9).

Le résultat du concours ne sera pas connu avant le 10 mai prochain.

LE REGLEMENT DU LAIT

L'OPINION DU DR J.-C. BERNARD, SURINTENDANT DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Le lait est le premier, mais le plus complexe des aliments. Il renferme tous les éléments types nécessaires à la croissance de l'être humain: albumine, graisse, suc, sels calcaires, tout y est.

Mais, quelle délicatesse, quelle fragilité dangereuse! La moindre odeur l'affecte, il prend le goût de tout ce qui le touche, et les germes de l'affectionnement comme leur meilleur terrain de pullulation.

Par sa richesse, c'est un protégé. Elle change suivant la femme, sa santé, son âge, ses repas, son repos, la durée de la lactation, l'heure de la traite, etc.; elle se modifie tant et si bien qu'il faut se contenter d'une moyenne de valeur.

Mais là n'est pas le danger. Il y a des laits produits dans des conditions si parfaites qu'on peut compter sur leur pureté et les prendre crus. Les Danois sont exemplaires, comme soins qu'ils donnent à une industrie dont ils s'honorent; leurs vaches, de santé parfaite, sont continuellement surveillées par des vétérinaires; leur nourriture est rationnelle, les étables sont rigoureusement propres, ventilées, ensoleillées, avec litère sèche; l'eau est pure et abondante. La traite est faite aseptiquement; les bidons stérilisés qui reçoivent le lait sont à double fond, frigorifiques, et rendus à domicile en moins de douze heures. Du lait, dans ces conditions, est digne de l'âge d'or; quelle différence avec le nôtre que le manque de surveillance rend une horreur.

Quand on sait que dans une grande ville comme Montréal, il faut le quérir à cent sources diverses, que la moitié de nos bêtes sont tuberculeuses, que du pis coulent pus et lait, que ceux qui le filtrent y trouvent plus d'immondices que de caséine; que nos vaches étiées passent l'hiver nourries de paille et les pieds dans du fumier humide, croûtées de la tête à la queue, que des mains sales s'humectent dans des récipients mal lavés; franchement, il faut de l'oubli pour en boire sans nausée — et on peut dire de notre lait ce que l'école de Salerne disait du vin:

Bois-en, mais qu'il soit bon.

Le bon lait sert de médecine.

Le mauvais lait sert de poison.

Je suis donc tout à fait en faveur du projet de réglementation du lait, qui est devant le Comité Exécutif de la ville de Montréal.

Qu'un contrôle des sources nous assure d'un lait pur, je le bois cru. Sinon, qu'au moins la pasteurisation nous épargne d'une coupe par trop empoisonnée.

La session ontarienne

Toronto, 8. (S.P.C.) — La Législature ontarienne a discuté hier après-midi, le projet de loi pour augmenter l'indemnité parlementaire. Plusieurs progressistes s'y sont opposés en disant que les temps étaient trop durs et que la Législature se devait de donner l'exemple à la province.

M. Ferguson a répliqué que le gouvernement ne voulait pas embarrasser les députés qui ne voulaient pas d'augmentation et qu'il était prêt à ne leur donner que les anciens honoraires. M. Rancey a rétorqué que comme farce, la réponse de M. Ferguson était passable, mais que comme argument sérieux de la part d'un premier ministre, c'était fort maigre.

Deux agents leur sauvent la vie

Ovila Galarneau, 58 ans, et son fils Ovila, 38 ans, 3566, rue Saint-Hubert, et Georges Major, 3386, rue St-Gérard, ont failli être asphyxiés hier avant-midi, dans la cave du logis de M. Georges Cartier, 2851, rue Chateaubriand. Ils ont été sauvés d'une mort à peu près certaine par les agents Meegan, no 83, et Beaudry, no 949, du poste no 29, à Villiers.

Major était à travailler dans la cave lorsqu'un tuyau à gaz s'est brisé à l'insu de Major. Ce dernier s'est affaissé sans un mot. Heureusement Mme Cartier a senti le gaz et a appelé la police. Entrepreneurs deux plombiers sont arrivés et sont descendus pour sortir leur camarade. Mais le gaz se répandait avec trop de rapidité et les sauveteurs sont tombés endormis. Les agents sont arrivés à ce moment. Ils ont ouvert immédiatement toutes les fenêtres et ont sorti les plombiers.

Major est encore à l'hôpital, mais les deux Charbonneau ont pu retourner chez eux.

Les élections dans Outremont

Les élections municipales d'Outremont auront lieu le 21 avril et la mise en nomination des candidats, le 14. Le terme d'office du maire Beaubien et de trois échevins, MM. J. Pariseau, quartier Ouest, E. M. Sayer, quartier nord et L. E. Hudson, quartier sud, prend fin cette année.

Les échevins Sayer et Hudson brigeront de nouveau les suffrages, avec M. C.-E. Gravel, dans le quartier ouest.

M. Joseph Beaubien, qui occupe depuis seize ans le poste de premier magistrat, se présentera encore pour un neuvième terme.

Croyez-vous le "Devoir" utile? Faites-le lire, abonnez ou faites abonner vos amis.

TELEPHONE EST 8000

57^{me} ANNIVERSAIRE
Dupuis Frères

LIS DE PAQUES

500 superbes lis naturels dans un pot de terre; chaque fleur ou bouton

.35

— Au rez-de-chaussée.

Pour Cadeaux de Pâques

UN SERVICE POUR BUREAU comprenant : sous-main avec buvard, coins en métal cuivre; encrier, coupe-papier, porte-lettres et plumier, de même fini; régulier 12.00 pour

9.95

LIVRES DE PRIERES

intitulés Missel et Vespéral; édition complète; reliure en similicuir capitoné; tranche dorée; ouvrage recommandé aux fidèles pour suivre les offices de tous les jours de l'année; 2.50

2.50

QUINZAINE DE PAQUES, édition Mame... .50

Dupuis Frères — Rayon des objets de piété — Au premier.

Décorations en papier crépé nuancé, serviettes en papier crépé avec dessins pour Pâques, cachets de lettres, talles pour parties de Euchre, Cinq-cents et Bridge.

SPECIAL

Papier Crépé

marque Dennison; dessins pour Pâques; le paquet de 10

2.25

PAPIER crépé pour armoire; dessins nouveaux; paquet de 10 pieds, 2 pour

2.25

Dupuis Frères — Rayon de la papeterie — Au rez-de-chaussée.

Pour le congé de Pâques des Collégiens

